



A l'approche de la fête du Mawlid

Importantes saisies de pétards

Les services des Douanes ont saisi 55 millions d'unités de jeux pyrotechniques et de pétards et enregistré 120 infractions d'importation illégale de ces produits durant l'année 2016, a annoncé, hier à Alger, l'inspecteur principal de cette institution, Henad Rezki.

Page 2

Mascara

Deux fonctionnaires arrêtés pour détournement

Page 24



Par Saâd Taferka

Les échéances électorales avec lesquelles les Algériens ont rendez-vous en 2017 (avril pour les législatives, et novembre pour les élections locales), sont, sans doute, chargées d'une dimension économique et sociale plus que de simples jeux politiques purement partisans.

La crise financière que traverse le pays sera, en effet, la Toile de fond de ces échéances. La crise et les effets qu'elle aura induits- avec les orientations et dispo-

Rapatriement des Algériens en situation irrégulière en Belgique

Sellal insiste sur la dignité des personnes

Comme attendu, les entretiens entre le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et son homologue belge, Charles Michel, en visite depuis hier, en Algérie, ont essentiellement porté sur le phénomène de l'émigration et plus particulièrement le rapatriement des Algériens en situation irrégulière en Belgique, à l'instar de plusieurs pays européens.

Page 3



Distribution de 4 350 logements promotionnels publics avant la fin 2016

Tebboune menace les responsables du LPP

Page 2



Les effets de la crise financière sont là Les communes sommées de «se débrouiller» toutes seules !

sitions de la loi de finances 2017, faites majoritairement de surcroît de taxes et impôts qui grèveront lourdement le budget familial - seront naturellement présents dans les campagnes électorales, dont on perçoit les premiers indices dès à présent.

Plus que les élections législatives, le scrutin communal portera des caractéristiques particulières. À considérer les nouvelles missions que le gouvernement assigne aux communes, afin de faire face à la crise financière, il est évident que les postes de l'exécutif communal prennent l'aspect de sièges de tous les risques. On appelle les présidents d'APC et leurs adjoints à devenir de véritables managers,

à créer de la richesse, à optimiser les recouvrements fiscaux, à créer de l'attractivité territoriale et à rentabiliser toutes les infrastructures communales. Depuis quelques mois, et particulièrement depuis la dernière réunion walis-gouvernement, les bureaux des présidents d'APC ne cessent de recevoir sur leurs fax des instructions, des directives et de nouvelles notes administratives à créer, dès maintenant, de nouvelles zones d'activité et à recenser le mobilier urbain, les locaux commerciaux, les marchés de proximité, les édifices inexploités (centres culturels, maisons de jeunes, marchés couverts...).

Page 5

Cybercriminalité

500 affaires traitées au niveau national

Le centre de prévention et de lutte contre la criminalité de la Gendarmerie nationale a traité 500 affaires liées à la cybercriminalité au niveau national au courant de cette année, a-t-on appris, mardi à Oran, du colonel Azzeddine Azzeddine, spécialiste dans ce domaine au commandement de ce corps de sécurité.

Page 2



Distribution de 4 350 logements promotionnels publics avant la fin 2016

Tebboune menace les responsables du LPP

Le ministre de l'Habitat a menacé hier les parties responsables de la réalisation des logements promotionnels publics. Lors d'une réunion qui l'a regroupé avec des cadres centraux de l'Entreprise nationale de la promotion immobilière (Enpi), ainsi que des directeurs régionaux et des cadres du ministère, Abdelmadjid Tebboune, a fait savoir aux concernés que «leur maintien dans leurs postes est tributaire du sérieux dont ils font montre dans la concrétisation du projet», lit-on dans un communiqué du ministère rendu public hier.



Par Leila Bensaid

Selon la même source, au cours de cette réunion, le ministre a donné des «directives fermes» aux parties en charge de la réalisation et du suivi du programme LPP pour «honorer les engagements vis-à-vis des souscripteurs dans les délais». S'agissant des souscripteurs n'ayant pas reçu de décisions de pré-affectation, le ministre a instruit les responsables de l'Enpi de prendre en charge les préoccupations de cette catégorie.

Dans ce contexte, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a indiqué que 4 350 logements de type logements promotionnels publics (LPP) seront distribués avant la fin 2016 et que les responsables du secteur ont été

instruits d'arrêter le calendrier des prochaines attributions, prévues au cours du premier semestre de l'année 2017. Selon le programme fixé au cours d'une réunion regroupant le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, des cadres centraux de l'Entreprise nationale de la promotion immobilière (Enpi), ainsi que des directeurs régionaux et des cadres du ministère, l'opération de distribution débutera le 12 décembre dans la wilaya d'Alger avec l'attribution de 1 067 unités au niveau du Sidi Abdellah.

Le ministère a aussi précisé qu'une opération similaire (formule LPP) est prévue le 25 décembre dans sept autres wilayas, précise un communiqué du ministère. Selon ce même calendrier, 461 unités seront attri-

buées aux bénéficiaires de la wilaya de Tipasa, dont 385 à Bou Ismail et 76 à Koléa, 2 000 unités à Oran, 88 à Bordj Bou Arréridj, 62 à Annaba, 180 à Batna, 456 à Constantine et 36 à M'sila.

Il y a deux jours, plusieurs opérateurs du secteur de l'habitat qui exercent leur activité en dehors du cadre juridique, ont fait l'objet d'un retrait d'agrément. En effet, Abdelmadjid Tebboune a sanctionné 65 promoteurs et 558 agences immobilières. Selon le département ministériel de l'habitat «la décision de retirer l'agrément aux promoteurs immobiliers est prise dans le cadre de la réglementation en vigueur». Les sanctions de Tebboune interviennent après plusieurs appels sur cette formalité exigée et requise dans l'exercice de l'activité de promoteur immobilier et de gérant

d'une agence immobilière.

Pour rappel, les opérateurs du secteur du logement avaient été invités à se conformer à la réglementation depuis la promulgation de cette loi en 2011.

Le secrétaire général du ministère de l'Habitat avait révélé, il y a quelques mois que «sur les 6 514 promoteurs agréés à partir d'avril 2015, quelque 2 446 ont porté leur nom sur le fichier national». Ce qui représentent que «62% des opérateurs détenteurs d'un agrément n'ont pas appliqué cette mesure qui prévoit une adhésion au Fgcmpti (Fond de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière)». Depuis que la loi est entrée en vigueur en 2012, le promoteur obtient une attestation de l'organisme concerné après inscription.

L. B.

Cybercriminalité

500 affaires traitées au niveau national

Le centre de prévention et de lutte contre la criminalité de la Gendarmerie nationale a traité 500 affaires liées à la cybercriminalité au niveau national au cours de cette année, a-t-on appris, mardi à Oran, du colonel Azzeddine Azzeddine, spécialiste dans ce domaine au commandement de ce corps de sécurité.

En marge des travaux d'une conférence nationale sur la cybercriminalité et la sécurité des données, organisée à l'université des sciences et technologies d'Oran Mohamed Boudiaf (USTO-MB), le colonel Azzeddine a indiqué, à l'APS, que 500 affaires de cybercriminalité portant atteinte à la vie privée de personnes ont été traitées cette année contre 240 en 2015.

Dans une communication abordant «l'aspect juridique de la lutte contre la cybercriminalité en Algérie», ce spécialiste a souligné que ce genre de crime est en évolution dans le pays, à l'instar de tous les pays dans le monde, en adéquation avec l'essor continu des technologies d'information et de communication, ce qui nécessite une législation adaptée à cette évolution.

Donnant un aperçu sur la législation algérienne en matière de lutte contre la cybercriminalité, Colonel Azzeddine a insisté sur l'importance d'une loi sur le commerce électronique, ainsi sur l'introduction en parallèle de textes juridiques de lutte contre la cybercriminalité ciblant les sites commerciaux «e-commerce», surtout que l'Algérie est en phase de développer ce genre de commerce.

Il a également mis l'accent sur la nécessité de protéger les enfants contre les risques d'Internet, faisant remarquer qu'il y a des vides juridiques concernant ce domaine et appelant à sensibiliser sur les dangers de la cybercriminalité et à oeuvrer à la combattre.

L'universitaire Younès Garar, expert en TIC a insisté, pour sa part, sur l'importance de former des équipes spécialisées en matière de sécurité des données au niveau des administrations et des entreprises économiques pour les protéger contre des attaques des hackers et le piratage électronique, de s'appuyer sur des compétences algériennes dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la cybercriminalité et d'orienter les recherches universitaires vers domaine.

Dans une communication «Sécurité des données : perspectives et enjeux», il a mis l'accent sur l'importance de dénoncer toute attaque et piratage électronique, de fournir des informations et de diffuser la culture de la sécurité des données.

Organisée par l'Association nationale des enseignants et chercheurs algériens dont le siège est sis à l'université USTO-MB, cette rencontre a programmé des communications traitant, entre autres, de la sécurité des données, de la cybercriminalité dans la loi algérienne, de la protection des enfants contre les dangers des réseaux sociaux et du rôle de la police dans la lutte contre la cybercriminalité.

Reda A.

A l'approche de la fête du Mawlid

Importantes saisies de pétards

Par Karima Nacer

Les services des Douanes ont saisi 55 millions d'unités de jeux pyrotechniques et de pétards et enregistré 120 infractions d'importation illégale de ces produits durant l'année 2016, a annoncé, hier à Alger, l'inspecteur principal de cette institution, Henad Rezki.

A l'approche de la fête du Mawlid ennabaoui, fixée cette année au 12 décembre courant, on assiste à une prolifération inquiétante de commerce de pétards. En dépit des différentes saisies opérées par les services de la sécurité, les quantités commercialisées révèlent des lacunes énormes dans le système de prévention contre ce type de produits prohibés.

Comme à chaque approche du Mawlid ennabaoui, le commerce des pétards explose. Un grand choix de pétards avec différents modèles de calibre, donc à faible ou forte défla-

gration, sont exposés dans les rues, en violation de toutes les lois interdisant l'usage et l'importation de ces produits et celles condamnant le commerce informel.

Au cours des 10 derniers jours, les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi, 900 000 unités de produits pyrotechniques. Selon le commissaire principal à la Sûreté d'Alger, Mohamed Filali, 531 000 unités de produits pyrotechniques ont été saisies au cours de cette semaine et 351 000 autres la semaine dernière dans différents quartiers et rues d'Alger. Il précise que ces produits constitués essentiellement de pétards, de feux d'artifice et de fumigènes ont été saisis lors de descentes effectuées, notamment au niveau de Bab El Oued et El Hamiz. L'intervenant souligne, à ce propos, que l'essentiel de ces opérations portait sur les recherches et les investigations effectuées par les différents

services de la police en vue de démanteler les réseaux spécialisés dans la contrebande et la vente de ces produits dangereux et d'arrêter les auteurs. Le responsable appelle les parents à faire preuve de vigilance et à éviter l'achat de ces produits. Rien qu'au port sec d'El Hamiz, les services des Douanes ont saisi mardi dernier 50 millions d'unités de produits pyrotechniques, d'une valeur de 150 millions de DA. Selon un communiqué de la direction générale des Douanes, la quantité découverte suite à une inspection de trois containers de type 40 pieds a été saisie et un procès-verbal a été dressé à l'encontre de l'importateur dont le dossier a été déferé devant les juridictions compétentes pour complément d'enquête, ajoute le communiqué. Pour faire face à ce phénomène qui explose dans notre pays, la Fédération algérienne des consommateurs (FAC), organise une campagne

nationale de sensibilisation contre l'usage des pétards pour la semaine en cours. La Fédération exhorte, à l'occasion, les citoyens à «boycotter ces produits dangereux en perspective de la prochaine célébration du Mawlid ennabaoui echarif». Menée sous le slogan «Pour un Mawlid ennabaoui sans pétards», cette action a pour objectif de «contribuer à la lutte contre le commerce illégal de ces produits qui causent nombre de dégâts corporels et matériels». «Les enfants et adolescents constituent la première population cible de cette opération de sensibilisation qui bénéficie du soutien du ministère de l'Éducation nationale pour s'étendre aux établissements scolaires», explique la fédération, insistant sur la contribution des imams à cette démarche pour mettre l'accent sur «les méfaits du gaspillage d'argent destiné à l'achat de ces produits dangereux, tant pour les enfants, que

pour leur entourage». Un appel est aussi lancé aux citoyens pour dénoncer le commerce illégal de ces objets prohibés et ce, via les numéros verts mis à disposition par la Sûreté nationale et la Gendarmerie nationale qui sont mobilisées en permanence aux côtés d'autres corps partenaires à l'instar des Douanes algérienne. La campagne de sensibilisation initiée par la FAC s'appuie également sur des supports de communication mettant en exergue les dommages découlant de l'utilisation des pétards, dont les brûlures aux yeux et en diverses parties du corps, des problèmes d'audition, des poussées d'hypertension artérielle, des troubles cardiaques et le déclenchement d'incendies.

A cause de l'utilisation de ce produits, les services hospitaliers et de la Protection civile enregistrent de nombreux blessés chaque année.

K. N.

Rapatriement des Algériens en situation irrégulière en Belgique

Sellal insiste sur la dignité des personnes

Comme attendu, les entretiens entre le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et son homologue belge, Charles Michel en visite depuis hier en Algérie, ont essentiellement porté sur le phénomène de l'émigration et plus particulièrement le rapatriement des Algériens en situation irrégulière en Belgique, à l'instar de plusieurs pays européens.



Par M. Ait Chabane

Dans cette optique, Abdelmalek Sellal a expliqué que ces opérations de rapatriement se font intelligemment et en « parfaite coordination » avec les pays concernés. Il a tout particulièrement insisté sur le respect de la dignité des personnes. « En ce qui concerne la réadmission (des Algériens en situation irrégulière), nous faisons cela avec beaucoup de pays, en bonne intelligence et en parfaite coordination, sans difficulté. Pour nous, l'essentiel c'est de veiller à la dignité des per-

sonnes », a affirmé hier, le Premier ministre, lors d'un point de presse conjointement avec son homologue belge, Charles Michel. Ce phénomène d'immigration clandestine étant étroitement lié au terrorisme international dont l'Europe et plus particulièrement la France et la Belgique en pâtissent lourdement ces dernières années, il s'agit de renforcer la coopération sécuritaire entre l'Algérie et la Belgique. « Pour nous, c'est éminemment important de veiller à la dignité des personnes », soulignant que pour « le reste, il se fera dans le cadre de la réglementation en vigueur », a laconiquement résumé

Abdelmalek Sellal, dans une allusion à peine voilée à la stigmatisation dont fait l'objet des milliers d'Algériens installés en Belgique et partout en Europe. « Nous avons des capacités techniques et des bases de données, on travaille en toute légalité, dans le strict respect des personnes, il ne devrait pas y avoir de difficultés ni de problèmes sur ce plan », a assuré, à ce titre, le Premier ministre, tout en réaffirmant que « nous n'avons pas de difficulté et il y a un travail qui se fait entre les services des polices des deux pays, chargés de travailler en bonne intelligence », en guise de réponse aux préoccupations soule-

vées par l'hôte belge de l'Algérie. Plus explicite et convaincant, Abdelmalek Sellal a souligné que l'Algérie est très intransigeante « en matière de lutte antiterroriste et nous veillons à coordonner avec tous les pays, y compris la Belgique, pour qu'on s'entraide et je crois que les choses marchent très bien et continueront à bien marcher dans le strict respect mutuel des réglementations et surtout des personnes ». Affirmant, par ailleurs, que les quelques 35 000 Algériens en situation irrégulière en Belgique ont « globalement, ils se comportent correctement », le Premier ministre a expliqué que la question du trafic humain et de l'émigration entre l'Algérie et la Belgique est au centre des préoccupations depuis longtemps. « Nous avons discuté et ça fait plusieurs années qu'on le fait. On fait beaucoup de chose, mais peut-être que ça ne se voit pas », a-t-il encore dit, soulignant qu'il y a une « entente parfaite » sur le respect réciproque dans le domaine de la circulation des personnes. De son côté, le Premier ministre belge abordant ce même « enjeu important » continuera de constituer une problématique de travail et d'échange entre les deux pays. « Pour réaliser tout développement économique, il faut de la stabilité et de la sécurité », relevant que l'Algérie « connaît très bien c'est quoi la lutte contre le terrorisme pour avoir payé un lourd tribut » lors des années de tragédie traversée par l'Algérie. Pour le responsable belge, il « y a nécessité d'avoir une coopération sincère en matière de lutte contre le terrorisme », se réjouissant d'avoir « constaté auprès des dirigeants algériens une volonté de travailler ensemble » sur ce terrain.

M. A. C.

Développement des TIC

L'appel de Feraoun aux pays africains

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Houda-Imane Feraoun, a mis en exergue hier à Alger, l'importance d'œuvrer au développement des Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les pays africains, vu leur importance dans le développement économique et humain. Lors des travaux de la Journée africaine des Télécommunications-TIC, Mme Feraoun a précisé qu'au regard de l'importance de ces nouvelles technologies et de leur rôle dans le développement économique « il est désormais primordial pour les pays africains de se mettre au diapason à travers le développement de ces technologies et l'élargissement de leur utilisation ».

Elle a estimé, à ce propos, qu'il est important d'encourager l'innovation dans ce domaine étant un facteur crucial dans le potentiel compétitif.

Après avoir évoqué les efforts consentis par l'Algérie pour le développement des TIC et l'élargissement de leur utilisation dans tous les secteurs, la ministre a réaffirmé « la disponibilité de l'Algérie » à œuvrer de concert avec les pays africains en vue de développer et d'encourager l'innovation technologique et présenter ainsi son expérience dans le domaine.

Pour sa part, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, a évoqué les efforts consentis pour la modernisation du secteur de l'éducation, mettant en exergue l'importance de l'innovation technologique qui doit, a-t-elle affirmé « trouver sa place dans le domaine de l'enseignement ».

Y. A.

L'Algérie multiplie les centrales photovoltaïques

L'électricité solaire dans les foyers dès 2017

Par Amine Bensafi

Fin septembre, les autorités ont annoncé que la compagnie pétrolière détenue par l'Etat, Sonatrach, et le géant italien de l'énergie Eni, avaient noué un partenariat pour la construction d'une installation photovoltaïque d'une capacité de production de 10 MW à Ouargla, dans le Sahara. Les travaux devraient débuter d'ici à la fin de l'année, au niveau du champ BRN (BirRebaa Nord) exploité par Eni. La centrale alimentera le champ BRN en électricité, ce qui permettra de réserver du gaz utilisé auparavant comme charge d'alimentation et l'exporter. La construction de cette nouvelle plantation photovoltaïque s'inscrit dans le cadre d'une initiative plus vaste lancée par le gouvernement afin de développer les énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire. Le désert du Sahara couvre environ 85% de la superficie du pays et la qualité du rayonnement solaire permet à l'Algérie de se classer parmi les pays qui disposent des meilleurs gisements solaires dans le monde, avec près de 13,9 TWh par an.

Dans une récente analyse, le cabinet de consulting Oxford Business Group considère que « l'accord portant sur l'ouverture d'une nouvelle centrale solaire symbolise la dernière mesure prise par l'Algérie afin d'accroître la production d'électricité renouvelable et de réduire sa consommation de gaz ». Il s'agit d'une « étape-clé » puisque la demande croissante d'énergie du pays, qui repose essentiellement sur le gaz utilisé comme charge d'alimentation, a limité le volume de gaz disponible pour l'exportation et ainsi réduit les recettes publiques.

Selon les chiffres avancés par le ministère de l'Énergie, la consommation d'électricité a augmenté de 7,4% l'an dernier pour passer à 68,8 TWh. Le ministre de l'Énergie, Noureddine Bouterfa, a déclaré récemment que des projets de centrales photovoltaïques totalisant une capacité de 300 MW avaient été mis en service de janvier à septembre 2016. Ces 300 MW viennent s'ajouter aux 268 autres MW produits l'an dernier par 14 nouvelles centrales d'une valeur totale de 578,2 millions d'euros construites sur les Hauts-Plateaux

et dans le sud du pays par une filiale de Sonelgaz, Shariket Kahrabawa Taket Moutadjadida. L'an passé, Sonelgaz a annoncé son intention de doubler la capacité de production du pays. A l'horizon 2030, plus d'un quart des besoins énergétiques de l'Algérie seront couverts à partir de sources d'énergies renouvelables, et ce, grâce en particulier à la construction d'une nouvelle centrale solaire d'une capacité de 13,5 GW. « L'Algérie espère que ces nouveaux projets seront financés par le secteur privé », ajoute OBG, qui rappelle qu'en 2015, afin d'encourager la construction de nouvelles centrales solaires, le gouvernement a mis en place une série de mesures destinées aux entreprises qui investissent dans les énergies renouvelables. Par exemple, les entreprises ont désormais la garantie de vendre l'énergie solaire qu'elles produisent à Sonelgaz et à ses filiales grâce à un accord d'achat de 20 ans. Des prix de rachat garanti sont également appliqués afin de réduire les risques auxquels sont exposés les investisseurs privés, par le biais de paiements fixes garantis. Le programme des éner-

gies renouvelables et de l'efficacité énergétique a été mis en œuvre pour la première fois en 2011. Puis une nouvelle mouture du programme élaborée en 2015 revêt à la hausse les capacités de production à partir de sources renouvelables en les portant à 25 GW à l'horizon 2030. En outre, 4,5 GW devront être produits d'ici 2020.

« Grâce à ces initiatives visant à favoriser le développement de nouvelles sources d'énergie, l'Algérie peut, non seulement répondre à la demande locale, mais également accroître ses exportations vers l'Afrique et l'Europe », indique OBG.

Conformément au programme des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, les exportations d'énergies renouvelables et traditionnelles devraient recevoir un coup de fouet. Sur les 25 GW produits, 10 GW sont réservés à l'exportation, essentiellement vers l'Europe. De plus, 300 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an seront également destinés à l'exportation à l'horizon 2030.

Des efforts sont aussi déployés afin de répondre à la consommation locale. Ainsi, un programme parallèle, appelé le programme

national sur l'efficacité énergétique, prévoit une baisse de 9% de la consommation d'énergie d'ici 2030, grâce à des mesures efficaces, dont l'isolation thermique des logements et la conversion des véhicules au gaz de pétrole liquéfié et au gaz naturel comprimé. A l'image de nombreux autres pays producteurs de pétrole et de gaz, l'Algérie a été fortement touchée par la chute des prix de l'énergie. A la fin 2015, le pays a exporté près de deux fois moins d'hydrocarbures que l'année précédente. Le recul des recettes liées à l'énergie a eu des répercussions sur les finances publiques : les réserves de change ont chuté de 19% en glissement annuel pour s'établir à 143 milliards de dollars et le déficit budgétaire a presque doublé pour atteindre 16 % du PIB au cours de la même période. Malgré la baisse des recettes, les investissements directs étrangers dans le secteur de l'énergie ont franchi la barre des 2,3 milliards de dollars, soit une hausse de 45% par rapport à l'année précédente, promettant un bel avenir aux projets d'exploration et de production.

A. B.

29^e anniversaire du 8 décembre 1987

Que reste-il de la 1^{ère} Intifadha palestinienne ?

Six ans après le départ du feu du «Printemps arabe» à partir de Sidi Bouzid (Tunisie), un certain 17 décembre 2010, un épais écran de fumée continue à brouiller la visibilité du sort de plusieurs pays de cette aire géographique, particulièrement la Syrie, le Yémen et la Libye.



Par Saâd Taferka

La hâte avec laquelle a été forgé par les médias le concept, ou simplement le vocable de «Printemps arabe», n'aura probablement d'égal que sa disparition graduelle, en «douceur», au fur et à mesure que se compliquent les enjeux et s'obscurcissent les horizons de plusieurs peuples touchés par une historique déréliction qui ne les a soustraits aux anciens pouvoirs autocrates que pour les jeter entre les mains de Daesh et des puissances étrangères dont les rôles sont mal définis ou intentionnellement brouillés.

Pendant toutes ces longues années, où des manifestations populaires ont réveillé les démons de l'extrémisme religieux et des ingérences étrangères, l'ancien sujet politique majeur des pays arabes, à savoir la Palestine, qui a tenu le devant de la scène médiatique et politique depuis 1948, s'est trouvé progressivement obliaté jusqu'à presque l'effacement total. La cause palestinienne est deve-

nue - par un curieux concours de circonstances ou par un plan délibéré ? - la victime de l'actualité brûlante et de l'effervescence sans bornes générées par le «Printemps arabe».

Aujourd'hui, 8 décembre, on célèbre le 29^e anniversaire de la première Intifadha, lancée en 1987 par les enfants palestiniens avec des pierres contre la soldatesque israélienne. En effet, c'était ce jour-là qu'un camion israélien a foncé sur une voiture appartenant à un Palestinien, tuant sur le coup quatre personnes, toutes palestiniennes. Les médias israéliens parlaient alors d'un «accident», alors que les Palestiniens l'ont pris comme un acte de guerre, le 9^e décembre, lors de la cérémonie d'enterrement des quatre victimes, les jeunes Palestiniens, agglutinés en masse, attaquèrent avec des pierres le camp de l'armée israélienne situé à Jabaliya. La riposte des militaires, par des coups de feu, étaient loin de dissuader les jeunes Palestiniens enflammés

contre le mépris et l'arbitraire. L'événement ira s'accroissant en boule de neige. Le renfort des troupes militaires était suivi du renfort dans les rangs des jeunes insurgés, lançant pierres, cocktails molotov et objets hétéroclites sur les soldats. Et on eut droit alors au terme d'Intifadha (insurrection, révolte) - médiatisé à travers toute la planète - qui va durer plusieurs années, soit jusqu'à la signature des Accords d'Oslo en septembre 1993. Entre-temps, les émeutes et la violence auront gagné la bande de Ghaza, la Cisjordanie, Khan Younès, Nuseirat...etc débouchant sur une répression policière et militaire sans précédent où se succédèrent les arrestations, les emprisonnements, les déportations, les assassinats et l'expansion des colonies. Le mouvement prendra de l'étoffe en touchant toutes les catégories sociales, y compris les femmes. La répression et le jusqu'au-boutisme israéliens ont nourri un sentiment de révolte extrême. C'est à cette occasion que naîtra le mouvement islamiste Hamas, qui prendra ses quartiers principale-

ment dans la bande de Ghaza.

La première Intifadha - car, il y aura une deuxième à partir de l'année 2000 - aura poussé l'Organisation de libération de la Palestine, dirigée alors par le leader Yasser Arafat, à proclamer, en novembre 1988 à Alger, la naissance de l'Etat palestinien.

La seconde Intifadha, qui a eu lieu suite à la visite du chef de l'opposition israélienne, Ariel Sharon, sur l'Esplanade des Mosquées en septembre 2000 ne prendra fin qu'à la mort de Yasser Arafat en 2004.

Les déchirements politiques interpalestiniens qui suivirent cette période, avec de graves dissensions entre l'Autorité palestinienne installée à Ramallah et le mouvement Hamas, qui a son fief à Ghaza, la guerre contre Ghaza menée au moins à trois reprises par les Israéliens entre 2008 et 2014, et, enfin le «Printemps arabe», ont largement contribué à reléguer au second plan, dans l'agenda des pays arabes et même dans les médias, la question centrale palestinienne. **S.T.**

Hadj 2017 Début des préparatifs en janvier prochain

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa a affirmé à Alger que son département ministériel entamera les préparatifs du Hadj 2017 en janvier prochain.

Lors d'une réunion tenue avec les agences de tourisme ayant participé à l'organisation du Hadj 2016, le ministre a indiqué que les préparatifs du Hadj 2017 seront lancés en janvier prochain, insistant par la même occasion sur l'importance «d'être sur le terrain pour choisir les lieux de résidence des hadjis algériens et régler les questions inhérentes au transport et à la restauration».

Par ailleurs, le ministre a fait savoir que le conseil interministériel chargé de l'évaluation du hadj 2016 et de donner les recommandations concernant le prochain Hadj se réunira au cours de «la troisième semaine de décembre».

La dernière réunion d'évaluation au niveau de son département ministériel se tiendra avec le Conseil d'administration de l'Office national du Hadj et de la Omra (Onho) le 10 décembre, a-t-il ajouté.

Pour ce qui est du quota des hadjis algériens, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a affirmé que l'Algérie «plaidera pour le retour à l'ancien quota fixé à 36 000 pour le prochain Hadj».

Répondant à une question sur les principales préoccupations posées par les agences de tourisme au cours de la réunion en question, le ministre a cité notamment «les prestations supplémentaires», précisant que la loi «accorde le droit aux agences de tourisme de solliciter un montant supplémentaire en contrepartie de prestations supplémentaires».

R. N.

Manifestations de décembre 1960

L'étincelle est partie de Aïn Témouchent

Les manifestations du 9 décembre 1960 à Aïn Témouchent ont constitué l'étincelle qui a donné lieu aux grandes manifestations du 11 Décembre 1960 à Alger et dans le reste du pays, ont souligné hier les participants du forum du quotidien *El Djoumhouria* consacré à la commémoration du 56^{ème} anniversaire de cet événement national.

Le 9 décembre 1960 à Aïn Témouchent était le premier jour du voyage du général De Gaulle dans cette région, dans le cadre d'un voyage de six jours qui allait le conduire dans différentes régions du pays sous occupation française, ont indiqué les membres de la direction de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) de la

wilaya de Aïn Témouchent participant au forum. Devant l'ampleur des manifestations des habitants de Aïn Témouchent, le général De Gaulle n'a pu prononcer son discours et a quitté précipitamment les lieux. «Les manifestations ont détruit tous les rêves du colonisateur», a souligné Abdelkader Soumeur, SG de l'ONM Oran. Les représentants de l'ONM d'Oran ont, pour leur part, indiqué que les manifestations se sont poursuivies les 10, 11, 12 et 13 décembre à Oran.

Les manifestations se sont embrasées le 11 décembre à Alger et les autres villes du pays.

Les historiens considèrent les manifestations du 11 Décembre comme un tournant décisif de la

guerre de Libération nationale qui allait aboutir une année et demi plus tard à l'indépendance du pays. En effet, les manifestants, portant le drapeau algérien, sont sortis par milliers montrer au monde entier et à l'ONU, où la question algérienne était discutée ce jour même, leur soif d'indépendance et leur soutien pour le Gpra et au FLN.

La soldatesque française a tiré sur les manifestants tuant quelque 800 personnes et fait plus de 1 000 blessés, ont indiqué les participants au forum.

Le 11 Décembre 1960, la Commission politique de l'Assemblée générale de l'ONU s'était prononcée à la majorité des deux tiers pour l'organisation

d'un référendum pour l'indépendance du peuple algérien sous supervision internationale.

La France était absente des débats. L'ensemble du projet avait été adopté par 46 voix contre 20 dont huit pays membres de l'Otan et l'abstention de 19 pays afro-asiatiques, ont rappelé des intervenants.

Par ailleurs, concernant l'écriture de l'histoire du pays, le représentant du ministre des Moudjahidine au forum, le DG du Musée du moudjahid, Mustapha Bitam, a invité les spécialistes à redoubler d'efforts pour écrire l'histoire de la guerre de Libération nationale et recueillir les témoignages des moudjahidine encore vivants. Dans ce

cadre, Mustapha Bitam a indiqué que le Musée du moudjahid a, en sa possession, quelque 13 000 h d'enregistrement de témoignages de moudjahidine et que l'année 2017 verra l'enregistrement de quelque 40 000 autres heures, au niveau des 48 wilayas du pays grâce à des rencontres locales programmées les lundis et jeudis de chaque semaine. Le forum d'*El Djoumhouria*, organisé avec la collaboration des directions des moudjahidine des wilayas d'Oran et de Aïn Témouchent, ainsi que le Musée du moudjahid, a vu la présence de professeurs universitaires, d'historiens et de moudjahidine témoins de ces événements.

R. N.

Les effets de la crise financière sont là

Les communes sommées de «se débrouiller» toutes seules !

Les échéances électorales avec lesquelles les Algériens ont rendez-vous en 2017 (avril pour les législatives, et novembre pour les élections locales), sont, sans doute, chargées d'une dimension économique et sociale plus que de simples jeux politiques purement partisans.



Par Saâd Taferka

La crise financière que traverse le pays sera, en effet, la Toile de fond de ces échéances. La crise et les effets qu'elle aura induits avec les orientations et dispositions de la loi de finances 2017, faites majoritairement de surcroît de taxes et impôts qui grèveront lourdement le budget familial - seront naturellement présents dans les campagnes électorales, dont on perçoit les premiers indices dès à présent.

Plus que les élections législatives, le scrutin communal portera des caractéristiques particulières. À considérer les nouvelles missions que le gouvernement assigne aux communes, afin de faire face à la crise financière, il est évident que les postes de l'exécutif communal prennent l'aspect de sièges de tous les risques. On appelle les présidents d'APC et leurs adjoints à devenir de véritables managers, à créer de la richesse, à optimiser les recouvrements fiscaux, à créer de l'attractivité territoriale et à rentabiliser toutes les infrastructures communales. Depuis quelques mois, et particulièrement depuis la dernière réunion walis-gouvernement, les bureaux des présidents d'APC ne cessent de recevoir sur leurs fax des instructions, des directives et de nouvelles notes administratives à créer, dès maintenant, de nouvelles zones d'activité et à recenser le mobilier urbain, les locaux commerciaux, les marchés de proximité, les édifices inexploités (centres culturels, maisons de jeunes, marchés couverts,...). Ce

branle-bas de combat pour rattraper un retard de plusieurs décennies, passées à l'ombre de l'aisance financière permise par la mobilisation du budget de l'Etat issu de la rente pétrolière, ne sera pas une partie gagnée dès le départ. Les efforts à faire pour transformer les structures, le fonctionnement de l'administration et les mentalités sont titanesques, particulièrement lorsqu'on se met dans le contexte du constat développé, il n'y pas si longtemps (en 2015) par les pouvoirs publics, où il est fait état de la «pauvreté» des deux tiers des communes algériennes, lesquelles vivent exclusivement des subventions de l'Etat et du Fonds commun des collectivités locales (FCCL).

Des maires managers ?

«Nous ne pouvons pas continuer dans le concours définitif du budget de l'Etat. Il faut encourager l'initiative économique des Collectivités locales», affirmait, au début de l'année en cours, Abderahmane Seddini, inspecteur général au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Il a appelé les collectivités locales à mobiliser tous les moyens et dispositifs qui sont en leur possession afin de faire face à la nouvelle situation qu'affronte le pays sur le plan des finances publiques. L'inspecteur général du ministère intervenait dans le cadre d'un séminaire sur l'approche participative, en collaboration avec l'Union européenne (UE), qui devrait être adoptée par les collectivités locales dans la gestion des affaires publiques et dans leurs relations avec les citoyens et la société civile. À l'occasion de ce séminaire, il

a été fait état de la préparation d'un projet de loi devant établir les règles d'exercice de ce qui est appelé la «démocratie participative» et à promouvoir l'approche participative dans la gestion des affaires locales.

C'est là une approche dont ont parlé les anciens ministres de l'Intérieur et des Collectivités locales (Tayeb Belaïz, Daho Ould Kablia et Yazid Zehouni), en tentant d'exploiter les textes législatifs déjà existants, principalement le Code communal. Révisé en 2011, avec le Code de la wilaya, ce texte, même s'il énonce des principes généraux, ne permet pas l'exercice effectif de la démocratie locale, en raison des mille entraves qui se dressent devant les élus et les assemblées élues face à l'administration (daïra, wilaya). Et ce n'est pas sans raison que, aujourd'hui, en pleine mutation du rôle et de la mission dévolus aux assemblées communales, on envisage une nouvelle révision- cinq ans après la première - du Code communal.

L'inspecteur du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait expliqué lors du séminaire organisé avec l'Union Européenne, que «le projet de texte qu'on est en train de préparer tend à asseoir les grands principes de cette participation citoyenne et de la développer au sens juridique et pratique». Il s'agit, selon lui, «d'enraciner la promotion de l'approche participative, ce qui prouve que le gouvernement tend à développer cette pratique». Il expliquera aussi, à l'intention de ceux qui, demain, auront à promouvoir cette approche, qu'il ne s'agit pas uniquement de consulter le citoyen

sur des priorités de développement ou sur ses préoccupations socio-économiques, mais aussi de le mobiliser autour d'objectifs d'intérêts publics et d'intérêt général.

La nouvelle Constitution, adoptée en février 2016, dispose que «L'Etat encourage la démocratie participative au niveau des collectivités locales». Néanmoins, pour aller sur le terrain de la pratique, des textes d'application et des mesures nouvelles, destinée à décentraliser au maximum les structures de l'Etat et à accorder de larges prérogatives eux élus, sont nécessaires.

Quoi attendre des prochaines élections locales ?

En effet, c'est au niveau de la commune que la notion de gouvernance locale prend tout son sens. Le prochain scrutin est espéré dans le sens où il est supposé pouvoir réhabiliter et développer dans les limites du niveau et de la culture politique ambiante, bien entendu - la démocratie participative, les notions de gouvernance locale et de gestion de proximité. Les Algériens ne savent que trop ce que signifie le contraire de ces concepts, ou l'utilisation machiavélique et malveillante qui en a été faite dans leur vie de chaque jour. La tension et le regard en chiens de faïence entre gouvernants et gouvernés commencent assurément à ce niveau; niveau qui exacerbe et attise les vieux conflits tribaux et familiaux pour leur donner un prolongement dans la gestion de la municipalité, d'autant plus que le multipartisme

formel et débridé permet de donner des «couleurs idéologiques» à des divergences d'intérêts personnels.

Sur un autre plan, et par rapport à l'excessive centralisation du pays (territoire, institutions et économie), héritage de la bureaucratie et du parti unique installés après l'indépendance du pays, l'autorité locale, portée symboliquement et de manière diffuse par le président de l'Assemblée populaire communale, constitue - même avec ses limites et ses confusions - le «mur des lamentations» de populations qui n'ont pratiquement aucun relais dans les rouages nébuleux de la haute sphère de commandement. La mairie, la structure la plus proche, ne serait-ce que physiquement, des populations locales sert souvent, pour ces dernières, de «défouloir» et de bouc émissaire face aux difficultés de la vie entraînées par la phase actuelle de l'évolution de notre économie; phase de transition qui n'arrive pas encore à créer de la forte croissance et un nombre satisfaisant d'emplois. Les seuls illusoirs «bienfaits» qui en sont ressentis étant l'augmentation des salaires, vite rattrapée par l'inflation. Les résultats directs et les «dommages collatéraux» d'une telle situation sont imparablement l'aggravation des inégalités sociales, l'émergence de la nouvelle pauvreté, le retour de certaines maladies supposées être vaincues par les anciens programmes de la santé publique, l'éclatement de la cellule familiale, le banditisme, le suicide, l'émigration clandestine, l'immolation par le feu...etc.

Généralement, c'est sur la municipalité, en tant que structure élue, et parfois en tant qu'...infrastructure (siège d'APC) que se retourne le courroux de tous les jeunes frustrés de la commune et de citoyens révoltés de ne pas figurer sur la liste des bénéficiaires de logements sociaux. En effet, depuis novembre 2012, date des dernières élections locales, certaines communes n'ont connu aucun répit. Cela a commencé par l'instabilité au sein de l'exécutif communal, miné par des différents tribaux ou rentiers (sinon les deux à la fois, sous couvert de...multipartisme !), et s'est poursuivi par l'impatience des habitants, et particulièrement de la frange juvénile, quant à la concrétisation des promesses électorales données les candidats.

Du temps où il était ministre délégué aux Collectivités locales, Daho Ould Kablia s'en est pris en ces termes aux anciens partis membres de l'Alliance présidentielle (FLN, RND et MSP) qui détenaient la majorité des communes du pays : «Il se trouve que le seul domaine où peut-être les partis de l'Alliance conjuguent leurs efforts est pour faire tomber le président d'APC». Que dire alors des autres «conglomérats» d'exécutifs où siège tout l'éventail de l'opposition et de la majorité ?

S. T.



Salon national de l'innovation

Du chalumeau à hydrogène à la pile électrique à plante

Les innovations écologiques ont été le principal attrait du 6^{ème} Salon national de l'innovation organisé du 5 au au 7 décembre au Palais des expositions (Alger), utilisables, aussi bien dans le secteur économique, que dans la vie quotidienne des ménages, a constaté l'APS.



Parmi les exposants, le stand du Centre de développement des énergies renouvelables (Cder) a présenté, entre autres innovations, le chalumeau à hydrogène qui vient concurrencer le chalumeau traditionnel rattaché à une bonbonne de gaz.

Ce prototype coûtera environ 20 000 DA, soit jusqu'à 10 fois moins cher que le chalumeau conventionnel avec l'avantage d'être plus léger à transporter.

Ce chalumeau fonctionne à l'hydrogène obtenu à partir de l'électrolyse de l'eau, sachant que ce gaz très léger vient alimenter une flamme qui résiste même sous mer et peut donc être utilisé dans l'industrie navale ou dans les plates-formes pétrolières offshore.

Un système de production de biodiesel à partir des

huiles végétales usagées et des graisses animales non utilisables a également été présenté par ce centre.

L'autre innovation intéressante est la biopile qui est un dispositif de production de l'électricité à partir d'une plante.

Ce système prévoit la mise en place d'une cathode au niveau du sol et une anode dans les racines de la plante tandis que les réactions électrochimiques et bactériologiques créent un mouvement d'électron et générant donc un courant électrique. Dans un stand voisin, un «eliosta» est aussi présenté par le Cder : ce système muni d'un miroir réfléchissant les rayons solaires vers une tour solaire permet la concentration de la chaleur des rayons du soleil pour produire du gaz ou de l'électricité «verts».

Un logiciel est intégré à

cet appareil afin de permettre au miroir de suivre les rayons du soleil et d'avoir, ainsi, le même rendement solaire tout au long de la journée.

Des innovations à la recherche de soutien

Dans un autre stand, un doctorant en génie des matériaux de l'Unité de recherche de Boumerdès, M. Djamaledine Kari, a élaboré une machine d'enrôlement filamenteuse utilisant des matériaux composites (fibre de verre, jute...) pour la fabrication de gros tuyaux d'une extrême solidité capables de supporter une pression importante. Un tel appareil peut être utilisé, entre autres, dans les usines de dessalement d'eau de mer et dans l'industrie alimentaire.

Une autre innovation

conçue par le jeune Samir Bouras est la peinture écologique produite à partir de matières recyclées et destinée aux façades intérieures et extérieures d'immeubles.

Le projet qui a aussi attiré l'attention des visiteurs est ce tube télescopique en métal à installer sur les camions des pompiers pour l'extraction de personnes coincées dans de hauts immeubles en proie d'incendie, et qu'un coussin à air recueillera au sol.

Son concepteur espère trouver un industriel pour passer à l'étape de la production, mais déplore l'absence d'encouragement de l'Etat : «Je souhaite que l'Inapi mette en place un fonds ne serait-ce que pour passer à la réalisation d'une premier prototype. Ceci changera beaucoup de choses et attirera plus d'industriels exploitants» de l'innovation.

R. N.

Entreprise algéro-belge de médicaments

Visite du Premier ministre belge

Le Premier ministre du Royaume de Belgique, Charles Michel, a visité hier l'entreprise algéro-belge de fabrication de produits pharmaceutiques Janssen Cilag située dans la zone industrielle de Rouiba (Alger).

Accompagné du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, M. Michel s'est rendu au laboratoire de recherche et à l'unité de production de médicaments de cette entreprise et a également assisté à une présentation sur les activités de Janssen Cilag en Algérie.

Le laboratoire belge Janssen Cilag a entamé en 1998 ses activités en Algérie, dans une première étape, par la distribution de ses produits à travers la société algérienne privée Prodiphaldistribution avant de créer le joint-venture avec cette même société privée pour la fabrication locale de certains de ses produits.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite à cette entreprise, M. Michel s'est félicité des résultats de ce partenariat algéro-belge dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.

«L'Algérie est un pays qui veut continuer son développement et continuer à investir et nous (la Belgique) sommes prêts à l'accompagner pour concrétiser cette volonté», a-t-il déclaré.

Selon lui, ce partenariat est un «bel exemple» en termes de production locale de médicaments et d'emploi avec 300 postes directs et indirects créés dans ce cadre.

Concernant sa visite de travail de deux jours en Algérie entamée mardi, le Premier ministre belge a souhaité que cette mission soit «une occasion pour donner un élan supplémentaire au partenariat dans tous les domaines entre l'Algérie et la Belgique, en particulier dans les secteurs de la santé, des infrastructures et des transports».

Il a également relevé la nécessité de renforcer ce «partenariat intelligent» dans le domaine de la sécurité.

«La Belgique est mobilisée contre le terrorisme et nous aurons certainement des alliances objectives» avec l'Algérie dans le domaine sécuritaire, a-t-il soutenu.

Reda A.

Prix du pétrole

Le Brent frôle les 54 dollars à Londres

Les prix du pétrole augmentaient légèrement à près de 54 dollars/baril hier en cours d'échanges européens, la tendance des marchés se stabilise après de fortes hausses enregistrées au lendemain de l'accord de l'Opep pour geler sa production

A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 53,97 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 4 cents par rapport à la clôture de mardi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de janvier gagnait 4 cents à 50,96 dollars. A Vienne, l'Opep a détaillé l'accord annoncé fin septembre à Alger d'une réduction de sa production de pétrole, pour permettre aux marchés de retrouver l'équilibre alors que la surabondance de l'offre pèse sur les cours.

«Il pourrait désormais y avoir des mouvements brusques avec la réunion des pays producteurs, membres et non-membres de l'Opep» samedi prochain à Vienne, prévenait un expert.

L'Organisation demande en effet aux producteurs qui n'en font pas partie de limiter également leur production de 600 000 barils par jour, un effort auquel la Russie a déjà consenti à hauteur de 300 000 barils.

Les pays-membres devraient pour leur part limiter de 1,2 million de barils leur production quotidienne.

Par ailleurs, le Département américain de l'Energie (DoE) va publier son rapport hebdomadaire sur les réserves de pétrole des Etats-Unis. Pour la semaine achevée le 2 décembre, les analystes s'attendent à un retrait des stocks de brut de 1,5 million de barils, une hausse des stocks d'essence de 1,6 million de barils, et une hausse des stocks de produits distillés de 2 millions de barils.

Reda A.

Micro-entreprises

Forum national sur l'entrepreneuriat féminin

Un forum national sur l'entrepreneuriat féminin, destiné à présenter les procédures de création d'activités dans le cadre des dispositifs d'emploi, et à identifier les difficultés rencontrées par les promotrices pour la création de leurs micro-entreprises, se tiendra, samedi à Alger, a-t-on appris auprès de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej).

Placée sous le thème «l'entrepreneuriat féminin une force incontournable pour construire une économie nationale forte» cette rencontre est organisée par l'Ansej et le Réseau algérien des femmes d'affaires (Rafa).

«Présenter et expliquer les procédures de création d'entreprise dans le cadre du dispositif de soutien à l'emploi,

faire connaître les partenaires du dispositif de l'Ansej intervenant dans le processus de création d'activités et identifier les problèmes rencontrés par les femmes dans le parcours de création ou de développement de leurs micro-entreprises», figurent parmi les objectifs du Forum, selon les organisateurs.

Cette rencontre se veut également, un espace d'échange d'information entre les jeunes promotrices chefs d'entreprises et une opportunité pour présenter leurs produits et services.

Trois panels seront à l'ordre du jour de cette manifestation, le premier mettra en valeur les expériences de femmes chefs d'entreprises ayant développé leurs activités dans des secteurs de l'agriculture, l'industrie, les TIC, et l'arti-

sanat.

Le second panel sera consacré aux propositions portant sur l'amélioration de l'accompagnement des femmes pendant la réalisation de leurs micro-entreprises, alors que le dernier panel abordera les mesures d'appui et de développement de la compétence technique et managériale de la femme chef d'entreprise, liées aux différents programmes de formation.

Une centaine de micro-entreprises, des adhérentes du réseau Rafa et des représentants des banques publiques prendront part à ce Forum, en présence notamment, des organismes sous tutelle du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et des représentants de plusieurs départements ministériels.

R. N.

Disparition et enlèvement d'enfants

Lancement du numéro vert 104 à Oran

Le chef de Sûreté de wilaya d'Oran, le contrôleur de police, Salah Nouasri, a donné le coup d'envoi du numéro vert 104 concernant la disparition et l'enlèvement d'enfants, mardi, au niveau du bureau de protection des personnes vulnérables à Oran.



Dans un point de presse, M. Nouasri a mis en exergue l'importance de cette ligne renforçant le plan national «Alerte rapt-disparition d'enfants» lancé en août dernier sur instruction du Premier ministre.

Le contrôleur de police Nouasri a également mis l'accent sur la nécessité de conjuguer les efforts de tous les partenaires en vue de consacrer la culture de dénonciation dans la société et exploiter le numéro vert 104 comme support contribuant avec efficacité dans la sécurité et la protection des enfants et des couches vulnérables contre tous les dangers même surve-

nant de leur proche environnement. Le même responsable a exhorté d'utiliser cette ligne téléphonique au moment de la découverte d'un fait de disparition en vue d'alerter le parquet qui donnera, à son tour, les instructions nécessaires, entamera les procédures judiciaires, avisera les services concernés et créera une cellule de crise pour suivre les événements et collecter les informations afin de faciliter et accélérer les recherches.

Cette opération est dirigée par le procureur de la République, qui a la prérogative d'informer les médias pour éviter tout alarmisme, a-t-il expliqué. Pour sa part, le chef

du bureau protection des personnes vulnérables, le commissaire Ilham Daïfallah a affirmé que le numéro vert 104 fonctionne à longueur de journée et des agents qualifiés sont mobilisés pour recevoir les appels téléphoniques et les orienter vers les services concernés, ajoutant que ce numéro est destiné à protéger les couches vulnérables dont les personnes âgées et les handicapés en cas de danger qui touche leur sécurité physique ou morale.

S'agissant du kidnapping d'enfants, elle fait savoir que les services de la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn) ont traité, de 2003 à ce jour, 21 cas d'enlèvement

dont six où des enfants ont été sauvés et d'autres où les auteurs ont été arrêtés.

Une analyse criminologique de la Dgsn cite comme motifs derrière les enlèvements et les disparitions le charlatanisme, les conflits familiaux pouvant prendre l'allure de vengeance, l'échec scolaire et le laisser-aller des parents, a-t-elle indiqué.

Le responsable de l'information et de la communication à la Sûreté de wilaya, le commissaire Abderrahmane Rahmani a affirmé qu'aucun cas d'enlèvement n'a été enregistré à Oran sauf des cas de fugue où les auteurs sont vite retrouvés.

R. O.

Lancée par la Protection civile Session de formation aux techniques de secourisme

La direction de la protection civile de la wilaya d'Oran lancera, la semaine prochaine, une nouvelle session de formation aux techniques de secourisme au profit d'un groupe de jeunes, a-t-on appris, mardi, auprès de cette structure.

Cette session, inscrite dans le cadre du programme de formation destiné au grand public, vise à permettre à chaque secouriste d'apporter les premiers soins à toute personne se trouvant en situation de danger, suite notamment à des accidents domestiques, les accidents de route ou de travail ou suite à une catastrophe naturelle.

La formation se déroulera sous forme d'ateliers abordant les différents cas où l'intervention d'un secouriste est nécessaire, indique-t-on de même source, ajoutant que le jeune secouriste apprendra les premiers gestes qui sauvent et les soins à apporter aux personnes en détresse en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

La session de formation comporte un volet théorique comprenant un programme déjà tracé par la direction générale de la Protection civile (Dgpc) et un volet pratique où des mannequins seront utilisés par les apprenants pour effectuer les gestes d'urgence.

Les stagiaires recevront à la fin de la formation une attestation de secouriste volontaire qui qualifie le candidat à prodiguer ces gestes de secours, indique-t-on.

Quelque 3 700 personnes ont été formées aux premiers secours à Oran dans le cadre de son programme «Un secouriste par famille», depuis son lancement en 2010, rappelle-t-on.

H. B.

Naâma

Plus de 7 800 personnes aux besoins spécifiques prises en charge

Pas moins de 7 814 personnes aux besoins spécifiques bénéficient de mesures de prise en charge préconisées en direction de cette frange sociale, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (Dass).

Quelque 2 814 d'entre elles bénéficient d'une pension mensuelle et 5 000 autres jouissent des prestations gratuites de transport public, à la faveur de l'établissement dernièrement de cartes dites de transport «G» (gratuites), conformément à la convention signée par la Dass et l'entreprise publique de transport urbain et semi-urbain de la commune de Naâma, a-t-on précisé.

La Dass a fait part également de la signature dernièrement d'une autre convention de partenariat avec la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) portant organisation de sessions de formation trimestrielles en direction des personnes aux besoins spécifiques présentant des aptitudes dans le domaine de l'artisanat d'art, dont le dessin sur tissu, la plâtrerie, la sculpture sur bois et le jardinage.

Dans l'optique d'une meilleure prise en charge de cette frange sociale et d'une amélioration de sa situation socio-économique, une pension mensuelle individuelle de 4 000 DA a été allouée au profit de 984 personnes aux besoins spécifiques, âgées de plus de 18 ans, présentant une déficience mentale ou une infirmité motrice de 100%, selon la même source.

D'autres conventions seront signées avec d'autres secteurs et instances associatives et caritatives pour une meilleure prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, à l'instar d'une convention concernant des classes d'enseignement préparatoires adaptées et de la création de mini-coopératives d'activités féminines productrices, a-t-on fait savoir à la Dass de Naâma.

H. Z.

Base aérienne de Boufarik

Des enfants de l'Association Syndrome Williams Beuren s'y rendent

Des enfants atteints de maladies orphelines, adhérents de l'Association Syndrome Williams Beuren (Aswb), ont été accueillis mardi au niveau de la base aérienne Lieutenant Abdelkrim Boukca de la Première région militaire (PRM) de Boufarik (Blida).

Selon ses organisateurs, cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique de communication de proximité de l'institution militaire, visant le renforcement de la relation Armée-Nation, en se rapprochant des citoyens de toutes les catégories sociales, dont celle aux besoins spécifiques.

La visite, ayant coïncidé avec les festivités célébrant la Journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques, s'incarne également au titre des actions de solidarité de l'Armée nationale populaire (ANP) visant à sortir ces enfants et leurs parents

de leur isolement. Accueillis par le général-major Mahmoud Laraba, commandant de la base aérienne de Boufarik, et de ses cadres, les enfants accompagnés de leurs parents ont d'abord visité le Centre de simulation et d'habilitation de la base, avant de suivre un film documentaire mettant en exergue les différentes missions assignées à cette base militaire.

Des cris de joie ont été, par ailleurs, poussés, par les enfants, en embarquant à bord d'un de ces avions, ne manquant pas de prendre des photos souvenirs avec leurs parents, pour immortaliser cet instant d'immense joie pour eux.

Les parents des enfants souffrant de pathologies rares (dites maladie orphelines) ont exprimé, à l'APS, leur «immense bonheur quant à cette visite», au moment où l'un des bambins d'Alger, Rafik (13 ans), a émis le souhait de «revenir encore une

fois dans cette base, qu'il a pourtant déjà visité, il y a 3 ans, au titre d'une initiative similaire».

Le parent d'une petite fille inadaptée mentale a tenu à «remercier les cadres de la base pour leur très bon accueil».

Selon la présidente de l'association Syndrome Williams Beuren, Mme. Faïza Medad, cette initiative est inscrite au titre du plan d'action de l'association, visant à sensibiliser la société sur les maladies rares, dont notamment les régions dans le sud du pays, dont une majorité de la population ignore tout de ce type de maladies.

Au terme de la visite, les enfants et leurs parents ont pris des photos souvenir avec le commandant de la base et ses cadres. Des cadeaux ont été offerts aux enfants qui n'ont pas caché leur joie à cette occasion.

R. N.



Tidikelt à In-Salah

Des plats traditionnels s'imposent en période de froid



Des plats traditionnels faisant partie de l'art culinaire de la région d'In-Salah (750 km Nord de Tamanrasset) sont remis au goût du jour à chaque retour de la saison froide dans le Tidikelt, connue pour ses rudes conditions climatiques, en hiver comme en été.

Face à la rudesse de la saison froide, les femmes aux foyers, notamment celles âgées, imbuées de leurs traditions ancestrales, s'adonnent, tout en s'adaptant aux rythmes des saisons, au choix et à la préparation des produits et ingrédients nécessaires aux plats séculaires très revigorants et riches en calories, à même de permettre de se prémunir contre le froid et les maladies saisonnières, dont le rhume, la toux et autres pathologies passagères bénignes.

Bien que la gastronomie locale ait été enrichie de recettes culinaires dites «modernes», permettant à la femme d'In-Salah d'être également «branchée» et de se mettre au diapason du développement et de la diversité de l'art culinaire, la nostalgie des plats ancestraux revient avec force

en cette saison hivernale dans le Tidikelt, signe d'un attachement au patrimoine populaire ancestral reflétant un savoir-vivre séculaire narguant encore cette amélioration nutritionnelle que connaît le monde la cuisine.

El-Hassa, Merdoufa et Taktek à des plats populaires très prisés

Faisant partie du legs gastronomique séculaire de la région du Tidikelt, les plats populaires d'El-Hassa, Merdoufa et Taktek occupent une place de choix comme habitude alimentaire saisonnière, et sont préparés à base d'ingrédients savamment utilisés. Pour les spécialistes de ces plats, la recette est constituée essentiellement de graisse de «Guedid» (viande rouge séchée), de plantes aromatiques, d'épices, dont la nigelle, le fenugrec, la coriandre et le piment. Selon Nacéra, femme au foyer quinquagenaire, le plat populaire El-Hassa, garnissant également le menu ramadhane, est très prisé en période hivernale, lors du déjeuner ou du dîner, et est soigneusement garni et servi chaud, comme met tonifiant, agrémenté de petits morceaux de Guedid.

Pour la Merdoufa, cette cheffe de cuisine explique que la préparation de ce plat typique de la région nécessite un bon dosage d'épices, de l'oignon, de l'ail et de la tomate fraîche, qui sont ensuite mélangés

avec les dattes rouges et la graisse, pilés dans un mortier, avant d'être mijotés à petit feu, pour constituer une farce à deux miches, avant d'être servie chaude. Cette dame a expliqué également que le mets de «Taktek» se prépare à base de plantes, dont la coriandre, l'ail, la tomate, les feuilles de vigne, et l'orge, pilés dans un mortier en bois, avant d'être savourés avec les mains, servis dans un plat assaisonné de condiments pour lui donner davantage de saveur.

El-Hadja Djemâa, 68 ans, originaire d'In-Salah, a indiqué que le plat traditionnel de «Taktek», légué d'une génération à l'autre, fait partie des us de la population du Tidikelt que les anciens ont perpétués en tant que plats préparés à base d'aliments naturels pour préserver leur santé et se prémunir des maladies. En dépit de l'émergence de nouvelles habitudes culinaires importées, dont les différents plats de cuisine rapide (pizza et sandwichs), les mets traditionnels, en plus d'entretenir une certaine convivialité familiale, demeurent très prisés, aussi bien par les personnes âgées que par les jeunes. Ces plats tels que El-Hassa, Merdoufa et Taktek sont arrivés jusqu'à s'imposer au menu de la gastronomie des habitants du Tidikelt qui les offrent à leurs invités et les conseillent à ceux de passage dans la région.

H. I.

Souk Ahras

L'ANEM a dépassé ses objectifs

L'antenne locale de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) de la wilaya de Souk Ahras, a dépassé ses objectifs tracés, de placer 4000 demandeurs d'emploi en 2016 en assurant des postes de travail pour 4.504 jeunes, a-t-on appris, mardi, auprès du directeur de cet organisme.

Ces placements ont été effectués au cours des onze premiers mois de l'année en cours a précisé M. Abderrezak Mazouz détaillant que 3.871 emplois ont été générés dans le cadre du système classique, 431 autres postes de travail dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et de 202 postes sous la formule des contrats de travail aidés (CTA).

Soutenant que ces placements sont inscrits, au titre des programmes de l'ANEM dans le cadre de la politique suivie par le ministère de tutelle, le même responsable, a ajouté que ces résultats ont été obtenus à la faveur des orientations de la direction générale qui a appelé à l'intensifi-

cation des visites sur terrain des établissements économiques pour actualiser le registre des demandes d'emplois.

Il a également ajouté que la démarche était dictée par l'objectif de renforcer les placements dans le secteur économique, créateur de richesse et d'emplois.

Les divers ateliers techniques organisés sur les méthodes visant à optimiser les chances des jeunes promus des universités et de centres de formation professionnelle pour décrocher un poste de travail, initiés par les antennes locales de l'ANEM de Souk Ahras, ont également assuré un accompagnement efficaces de ces demandeurs d'emploi, a considéré le même responsable.

Il a été procédé, dans ce contexte, à la formation de 250 jeunes dans trois axes liés aux techniques d'entretien professionnel, de recherche d'un emploi dont l'établissement d'un CV (curriculum vitae), a-t-il noté.

Les journées de sensibilisation et les portes ouvertes organisées par la même agence en faveur des entreprises économiques et les demandeurs d'emploi, étaient une opportunité pour faire connaître les programmes des contrats de travail aidé et de formation et d'emploi ainsi que la présentation de la nomenclature algérienne des métiers qui permet «l'identification des besoins réels des demandeurs d'emploi et la mise en place des offres d'emploi» notamment après la mise en œuvre du nouveau système d'information «Wassit».

L'inscription des demandeurs d'emploi d'une manière automatique et le suivi de la situation professionnelle des établissements qui ont bénéficié des programmes pour assurer la transparence dans la répartition des postes de travail, sont les objectifs de ce système, a-t-on signalé des services de l'ANEM.

T. L.

Boumerdes

Eradication de la totalité des chalets avant fin 2017

■ L'éradication totale des chalets installés à travers la wilaya de Boumerdes, au lendemain du séisme du 21 mai 2003, se fera avant fin 2017, a annoncé mardi le wali, Abderrahmane Madani Fouatih.

«Nous sommes déterminés à la clôture définitive de ce dossier des chalets dans les délais sus-cités», a assuré le wali dans une déclaration à l'APS, à l'issue d'une visite d'inspection dans la commune d'Ouled Haddadj, à l'ouest de Boumerdes.

Il a ajouté que l'opération sera entamée par l'éradication, avant la fin 2016, de plus de 500 chalets dans la commune d'Ouled Haddadj, après relogement de leurs occupants dans des logements sociaux.

Pour rappel, plus de 800 chalets ont été éradiqués, à ce jour, à Boumerdes, immédiatement après relogement de leurs occupants, sur un total de 12.000 installés à travers une centaine de sites de la wilaya.

Le wali a souligné, à l'occasion, qu'une «priorité est accordée dans le relogement des occupants des chalets à ceux réunissant toute les conditions légales en la matière, sur la base d'enquêtes sociales», et qu'il «existe aucune loi garantissant automatiquement un logement social pour chaque bénéficiaire d'un chalet».

La wilaya de Boumerdes a bénéficié, depuis 2013, d'un programme global de 12.000 logements destinés à l'éradication des chalets sur son territoire, a-t-il encore ajouté.

La destruction de la totalité des chalets permettra la récupération d'une assiette foncière globale de près de 400 ha destinée à l'implantation de projets d'utilité publique.

R. B.

El-Oued

Prévision de récolte de plus de 1,7 million QX de tomate

■ Une récolte de plus de 1,7 million de quintaux de tomate des champs est attendue dans la wilaya d'El-Oued, au terme de la campagne de cette saison, lancée début décembre courant, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette récolte devra s'effectuer sur une superficie de 2.500 hectares réservés à la culture de la tomate, soit une hausse de 80% par comparaison à la précédente saison agricole, a-t-on signalé.

La culture de la tomate des champs (en dehors des serres) a connu une extension ces dernières années, notamment dans les communes à vocation agricole, telles que Hassi-Khelifa, Débila, El-Magrane, Trifaoui et Reguiba, a-t-on fait savoir.

La récolte de ce type de tomates, qui s'opère tout au long de trois mois (décembre à février), devrait être en hausse par rapport à celle de la saison précédente où avaient été cueillis 1,4 million de quintaux, selon les prévisions de la DSA.

La superficie agricole exploitée dans la wilaya d'El-Oued, actuellement de l'ordre de 80.000 hectares, connaît chaque année une extension oscillant entre 1 et 5 %, selon la même source.

T. O.

CONFLITS ▶▶

Irak

Percée des forces armées à Mossoul face aux jihadistes

Les forces irakiennes faisaient face hier à une forte résistance des jihadistes à Mossoul où elles ont effectué une importante avancée vers le fleuve Tigre qui divise en deux la deuxième ville d'Irak.



Les combats continuaient à pousser un nombre croissant d'habitants à quitter leurs foyers pour trouver refuge dans des camps de déplacés, où les nuits peuvent être glaciales.

Les combattants du groupe Etat islamique (EI) luttent contre l'armée qui a pris le contrôle d'un hôpital servant de centre de commandement aux jihadistes, selon des officiers.

La 9e Division blindée de l'armée a annoncé avoir repris l'hôpital Al-Salam, situé dans le sud-est de Mossoul. Mais, selon un officier, ces troupes sont encerclées par les jihadistes et attendent un soutien des forces d'élite.

La progression de l'armée est la plus profonde jamais enregistrée dans la partie orientale de Mossoul depuis le début le 17 octobre de la vaste offensive pour reprendre la ville aux jihadistes.

«Nous avons progressé dans le quartier d'Al-Salam mais la situation est difficile, il y a de violents combats», a déclaré à l'AFP le général Chaker

Kadhem.

Des tireurs de l'EI étaient embusqués dans les étages supérieurs et sur le toit de ce bâtiment de cinq étages qui surplombe le quartier, ont indiqué des habitants.

L'agence Amaq, organe de propagande de l'EI, a affirmé que les jihadistes avaient lancé cinq attentats suicide à la voiture piégée au cours des dernières 24H.

Aucun bilan humain n'était disponible mercredi.

Sept semaines après le début de leur offensive, l'armée ne contrôle que la moitié de la partie orientale de Mossoul et sa progression s'est ralentie en novembre.

Les opérations sont menées en partie par les forces d'élite du Service du contre-terrorisme (CTS) qui ont repris plusieurs quartiers de la partie Est.

Leur objectif est désormais, selon le général Kadhem, d'atteindre le pont le plus au sud des cinq ouvrages enjambant le Tigre dans le centre de Mossoul.

Officiers et experts avaient prévu une résistance moins

importante dans la partie Est, et une reconquête de Mossoul avant la fin de l'année, comme l'avait promis le Premier ministre Haider al-Abadi, semble de plus en plus incertaine.

Les Unités de mobilisation populaire du Hachd al-Chaabi, force paramilitaire progouvernementale dominée par les milices chiïtes, ont conquis du terrain à l'ouest de Mossoul. Elles cherchent à s'emparer de la localité de Tal Afar, sur la route reliant Mossoul à la Syrie.

Les forces loyalistes avaient engrangé des gains rapides au sud et au nord de la ville dès le lancement le 17 octobre de leur offensive. Mais leur progression s'est ralentie ces derniers jours, l'un des principaux obstacles étant la présence de plusieurs centaines de milliers d'habitants restés dans la ville.

Le nombre des déplacés de l'offensive de Mossoul reste toujours inférieur à la moitié de celui escompté par les Nations unies avant le lancement de l'opération. Il s'élève désormais à plus de 82.000, a indiqué l'ONU mercredi. Dans son nouveau rap-

port, l'ONU fait état d'un nombre croissant de victimes civiles alors que les forces irakiennes mènent leurs opérations de maison en maison à la recherche des jihadistes en tentant dans le même temps de protéger les civils.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Ocha) a indiqué que "des partenaires s'employaient à fournir des soins traumatologiques plus près des lignes de front afin de donner la meilleure chance de survie aux civils blessés".

L'Ocha rapporte également que des travaux étaient en cours pour réparer les infrastructures d'eau et d'électricité dans l'Est de Mossoul, où elle a jugé "critique" la pénurie d'eau actuelle.

Plusieurs centaines de milliers de personnes sont privées d'eau potable depuis plusieurs jours, et sont contraintes de bouillir l'eau de puits pour pouvoir survivre.

La situation des déplacés dans les camps disséminés autour de Mossoul est elle aussi inquiétante, avec l'arrivée de l'hiver. **AFP**

Yémen

La frappe de la coalition arabe près d'un hôpital était une «erreur involontaire»

La coalition arabe dirigée par l'Arabie Saoudite contre les Houthis au Yémen a commis une «erreur involontaire» en août lorsqu'elle a mené une frappe près d'un hôpital soutenu par Médecins sans frontières (MSF), a indiqué mardi la commission chargée de l'enquête.

Après ce raid aérien mené le 15 août dans une province du Nord, MSF avait dénoncé une attaque «injustifiée» qui avait fait selon elle 19 morts. Lors d'une conférence de presse mardi à Riyadh, la commission d'enquête a indiqué que l'attaque a fait sept morts.

Les forces de la coalition, dont un raid avait visé ce même jour un chef rebelle dans la même zone, avaient repéré un véhicule quittant le secteur de l'hôpital, a indiqué le porte-parole de la commission Mansour al-Mansour.

Un avion de la coalition a alors bombardé le véhicule, une «cible militaire légitime», près d'un bâtiment qui n'avait pas été dans un premier temps identifié comme un hôpital, a-t-il souligné.

A cause de cette «erreur involontaire», la coalition doit s'excuser et fournir des dédommagements, a-t-il ajouté.

En mars 2015, la coalition dirigée par Riyadh avait apporté son soutien militaire au gouvernement yéménite, en lançant une campagne de frappes contre les rebelles qui s'étaient emparés de larges pans du territoire dont Sanaa.

Elle a depuis été accusée à plusieurs reprises de faire des victimes, notamment civiles, dans ses raids.

Par ailleurs, la commission d'enquête a rendu ses résultats sur quatre autres bombardements pour lesquels la coalition a été mise en cause.

Elle a exclu sa responsabilité dans des raids meurtriers ayant fait des victimes sur une école dans le nord du pays le 13 août, une usine à Sanaa, le 9 août et sur un marché dans le Sud le 6 juillet.

S'agissant de la quatrième attaque meurtrière, une école bombardée à Hodeida (ouest) le 25 août, le porte-parole a affirmé que «les cours y avaient été suspendus» et que «l'établissement servait à entreposer des armes des rebelles».

La commission d'enquête avait déjà qualifié d'«erreur» un bombardement de la coalition le 8 octobre à Sanaa, dans lequel plus de 140 personnes avaient péri dans des raids aériens contre une cérémonie funéraire. **AFP**

R. I.

Syrie

L'armée prend le contrôle de la Vieille ville d'Alep

Les forces gouvernementales syriennes ont pris le contrôle de la totalité de la Vieille ville d'Alep après le retrait des rebelles face à la progression des troupes du régime dans la nuit, a rapporté mercredi l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh).

Les combattants rebelles se sont retirés des parties de la Vieille ville qu'ils contrôlaient encore après la reconquête de l'armée des quartiers voisins de Bab al-Hadid and Aqyul.

"Ils se sont repliés de peur d'être assiégés" dans la Vieille ville, a expliqué l'Osdh.

L'armée syrienne et ses alliés progressent rapidement dans la partie orientale

d'Alep dont ils contrôlent désormais plus des trois-quarts, trois semaines après le lancement de leur vaste offensive pour reconquérir la totalité de la ville.

Le régime contrôle désormais toute la partie à l'est de la célèbre citadelle qui surplombe la deuxième ville de Syrie.

Dans la nuit, l'armée a mené d'intenses bombardements sur les zones encore contrôlées par les rebelles, dont le quartier de Al-Zabdiya, selon l'Osdh. Au moins 15 personnes, dont un enfant, ont été tués mardi dans Alep-Est. Trois enfants font partie des 11 personnes tuées par des tirs rebelles sur les quartiers d'Alep-Ouest contrôlés par le gouvernement. L'Osdh a par

ailleurs précisé qu'au moins 80 000 personnes avaient fui l'est d'Alep depuis le 15 novembre.

Ces déplacés ont cherché refuge dans les quartiers gouvernementaux de l'ouest de la ville ou dans les zones contrôlées par les forces kurdes, a précisé Rami Abdel Rahmane, le directeur de l'Osdh. Ce chiffre ne comprend pas ceux qui se sont rendus dans les quartiers encore aux mains des rebelles.

Il était estimé que 250 000 personnes habitaient Alep-Est avant le début de l'offensive du régime, assiégées depuis la mi-juillet et manquant de vivres et de médicaments. **AFP**

FRICAINES

Ghana

Premier tour de la présidentielle sur fond de tensions

Les Ghanéens ont voté hier pour le premier tour de l'élection présidentielle qui oppose le chef de l'Etat sortant, John Mahama, dont le mandat a été marqué par des difficultés économiques et des scandales de corruption, au principal candidat de l'opposition Nana Akufo-Addo.



Quelques 15 millions d'électeurs de ce pays anglophone d'Afrique de l'Ouest étaient attendus dans les bureaux de vote ouvert de 07H00 à 17H00 (locale et GMT). Sept candidats en lice pour le premier tour, brigant un mandat de quatre ans.

Nana Akufo-Addo, 72 ans, qui se présente pour la troisième fois à la magistrature suprême face à celui qui l'avait battu en 2012, juge que ce scrutin est un "moment charnière" pour le Ghana, régulièrement cité en exemple en Afrique pour sa stabilité et son système démocratique.

La campagne pour la présidentielle et les législatives a été marquée par des tensions et des violences. Un supporter du principal parti d'opposition a été tué lundi dans des heurts - qui ont également fait 14 blessés, dont six sont dans un état critique - en marge d'un meeting électoral.

Nana Akufo-Addo, chef de file du NPP (Nouveau

parti patriotique), a accusé le parti au pouvoir d'encourager les violences. Il a aussi dénoncé des tensions et des intimidations sur ses électeurs, tout en mettant en doute l'indépendance de la Commission électorale.

Le candidat de l'opposition a également critiqué la mauvaise gestion économique du pays, exportateur d'or, de cacao et désormais de pétrole, mais fortement endetté auprès des bailleurs de fonds internationaux.

La croissance économique est tombée à 3,3% en 2016 selon le Fonds monétaire international (FMI), la plus faible en deux décennies.

De nombreux juges ont été impliqués dans un scandale de corruption en 2015, et la Banque du Ghana a récemment été accusée d'avoir offert à ses employés pour un demi-million de dollars de montres en or suisses.

Le président John Mahama, 58 ans, candidat du Congrès national démocratique (National

Democratic Congress, NDC), a de son côté appelé à "ignorer toute forme de provocation", demandant aux Ghanéens de voter et "d'attendre les résultats dans un climat pacifique".

Affable et habituellement perçu comme un homme du peuple, le président peut se féliciter d'avoir instauré une discipline fiscale et s'est engagé à éradiquer la corruption pour son second mandat. Il a également promis des projets de nouvelles infrastructures pour le pays.

Si aucun des deux principaux partis ne remporte plus de 50% des voix mercredi - et les élections au Ghana sont traditionnellement très serrées -, un second tour aura lieu courant décembre.

Lors de son meeting final tenu à Accra, l'opposant Nana Akufo-Addo s'est inspiré de la campagne du président américain Barack Obama en 2008, invitant ses électeurs à brandir d'immenses banderoles bleues estampillées du mot "Espoir".

Pour ses partisans, M. Afuko-Addo porte l'image

d'un "leader incorruptible" et ils espèrent qu'il pourra remettre l'économie d'aplomb pour entrer en compétition avec la Côte d'Ivoire, voisin en plein regain de croissance.

"Le vent du changement souffle sur toute l'Afrique. Tous les chefs d'Etat corrompus partent les uns après les autres", explique l'un d'eux. Pour Bernard Owusu, 40 ans, venu assister au dernier meeting de son candidat, "la Gambie l'a fait, le Nigeria l'a fait, c'est désormais au tour du Ghana" de changer de dirigeant.

Le président Mahama a de son côté tenu trois meetings électoraux lundi, dans les régions clés de Brong-Ahafo (centre), d'Ashanti (sud) and du Grand Accra (sud-est), devant des foules de militants habillés de blanc, la couleur de la victoire.

"On fête déjà la victoire", s'exclamait ainsi Alhaji Guntula, un homme d'affaires de 45 ans au visage peint en blanc. "Il va gagner les mains dans les poches".

AFP

Afrique du Sud

La justice casse un jugement en faveur de l'euthanasie

La Cour suprême d'appel sud-africaine a cassé mardi un jugement rendu par un autre tribunal l'an dernier qui accordait à un malade en phase terminale le droit à l'euthanasie.

En mars 2015, la Haute Cour de Pretoria avait reconnu à un malade atteint d'un cancer le droit au suicide assisté.

Le jugement était resté sans effet puisque le demandeur, Robin Stransham-Ford, un avocat à la retraite de 65 ans, était décédé sans y être aidé quelques heures avant le verdict du tribunal. Craignant que le jugement ne fasse jurisprudence, le gouvernement avait cependant fait appel de ce jugement.

Mardi, la Cour suprême d'appel a cassé le jugement, estimant que l'accord donné au malade n'avait plus lieu d'être dans la mesure où Robin Stransham-Ford était déjà décédé au moment de la décision du tribunal de Pretoria. Cependant, ni les avocats ni le tribunal de Pretoria n'avaient été informés du décès du patient quand le jugement a été rendu. Selon la Cour suprême, ce tribunal n'a pas "examiné pleinement et correctement l'état actuel de notre loi dans ce domaine sensible" et s'est prononcé sur une "base factuelle incorrecte".

"Un tribunal qui se penche sur ces questions doit être conscient des valeurs culturelles de notre population diverse", a-t-elle estimé. "Il est nécessaire de prendre en compte l'impact d'une telle décision au-delà de nos banlieues aisées, dans nos townships surpeuplés, dans les zones rurales qui font l'Afrique du Sud", a ajouté la Cour.

Le ministre de la Justice Michael Masutha s'est dit "soulagé" de la décision de la Cour suprême d'appel. Le précédent jugement "aurait pu avoir des implications considérables sur le droit à la vie établi dans la Constitution", a-t-il estimé.

R. A.

Niger

Les enseignants dans la rue pour réclamer leurs arriérés de salaire

Au Niger, l'école connaît depuis la rentrée d'octobre 2016 un vrai blocage. Les enseignants contractuels lancent régulièrement des grèves perlées, ce qui menace sérieusement le premier trimestre. Hier, ils sont descendus dans les rues de Niamey pour réclamer le versement de leurs arriérés. Ils étaient plusieurs milliers d'enseignants contractuels de la région de Niamey à marcher pour réclamer leurs arriérés de salaire. A l'appel des deux structures syndicales, ils sont sortis massivement. L'un d'eux, Issaka Abdou, s'exclame : " Nous sommes des enseignants. Il y a d'autres qui accumulent quatre mois d'arriérés de pécule. "

Plusieurs grèves perlées ont bloqué l'école nigérienne depuis la rentrée d'octobre. Ce premier trimestre est presque perdu, selon Aïte Amaïvi Mariama : " Vraiment, nous déplorons ça. Le trimestre est parti comme ça. Si jamais ce gouvernement ne cherche pas un terrain d'entente entre nous, c'est fort difficile de ne pas [envisager] une année blanche au Niger. " Au ministère de l'Education nationale, on se dit prêt à négocier. Le paiement des pécules débutera la semaine prochaine. Le ministre Daouda Mamadou Marthé assure : " Le gouvernement s'engage à payer là où il y a encore les arriérés du mois de septembre et du mois d'octobre. Au plus tard, à la fin du mois de décembre, nous allons payer novembre et décembre de manière à ce que, au plus tard le 8 janvier, on ne parle plus de retard de paiement. " Premiers à enfoncer le clou avant les négociations, les enseignants contractuels entament une grève de 72 heures à compter de ce mercredi.

RFI

RDC

Le calendrier électoral se fait toujours attendre

La Commission nationale électorale indépendante (Céni) n'a pas pu rendre public mardi 6 décembre le calendrier électoral, comme annoncé la veille. Son président, Corneille Nangaa, a plutôt annoncé le début des consultations avec les parties prenantes aux prochaines élections. L'idée est ainsi de requérir les derniers avis et considérations avant la publication dudit calendrier électoral dans les tout prochains jours. Pour de nombreux observateurs, les responsables de la Céni sont contraints d'attendre le deuxième dialogue, celui qui mettra face-à-face le rassemblement et la majorité d'ici la fin de la semaine.

Est donc attendu un face-à-face entre le rassemblement des forces acquises au changement et les partis qui se sont

engagés dans l'accord de la Cité de l'Union africaine, accord issu du dialogue facilité par Edem Kodjo. Prévu en format réduit, dix délégués de chaque côté, ces nouvelles discussions pourraient se tenir à partir du vendredi pour se terminer deux jours plus tard.

Et c'est là que, sous la médiation de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco), devraient être débattues les divergences évoquées par les évêques dans leur dernière conférence de presse la semaine passée. Il s'agit entre autres du processus électoral, avec les séquences, le calendrier et le financement des élections.

Selon Jean-Bertrand Ewanga, leader du Front citoyen pour la République, membre du rassemblement, il faut y aller

avec prudence : " Le sursaut politique, je peux le dire ainsi, de [Joseph] Kabila, de pouvoir réitérer sa confiance aux évêques, ça peut nous donner quelques assurances. Mais nous sommes dans un terrain trop glissant, trop politique. Voyons ce qui va arriver. L'essentiel est que notre peuple se retrouve. "

Les délégués qui devraient représenter les deux parties à ces nouvelles discussions, pourraient également se pencher sur le fonctionnement des institutions pendant la transition et sur les mesures de décrispation politique.

Concernant le financement des élections, le président de la Céni Corneille Nangaa a confirmé le chiffre de 1,8 milliard de dollars livré devant les députés il y a quelques jours.

RFI

La pauvreté augmente en Europe

Les résultats de l'étude «Social Justice Index 2016» ont été publiés la semaine dernière par le cercle de réflexion allemand Bertelsmann-Stiftung. Il s'agit d'une étude annuelle sur les conditions sociales en Europe qui est réalisée depuis plusieurs années.

Par Elizabeth Zimmermann

Les résultats dressent un réquisitoire accablant contre la politique d'austérité qui est imposée par l'Union européenne (UE) sous la direction de l'Allemagne depuis la crise financière mondiale de 2008 et ce malgré une opposition largement répandue. Selon cette étude, un citoyen sur quatre est touché par la pauvreté ou l'exclusion sociale. Cela représente au total 118 millions de personnes. Le pourcentage de gens qui sont pauvres bien que travaillant à plein temps est passé en 2015 à 7,8 %, une augmentation de 0,6 pour cent par rapport à 2013. Cela indique qu'un nombre croissant de gens sont employés dans le secteur à bas salaire.

Il en va de même pour l'Allemagne qui arrive en septième place du Social Justice Index, bien qu'étant la plus grande puissance économique. Le pourcentage de ceux qui vivent dans la pauvreté en Allemagne bien que travaillant à plein temps est passé de 5,1 pour cent en 2009 à 7,1 % en 2015, un effet du massif secteur à bas salaire qui est apparu suite aux réformes de l'Agenda 2010 et de la mise en place des lois Hartz [réforme de l'assurance chômage] sous le gouvernement SPD-Verts de Gerhard Schröder et de Joschka Fischer.

La montée des « travailleurs pauvres », c'est-à-dire de ceux qui sont incapables de vivre de leur travail, et le risque d'un soulèvement social sont les préoccupations qui tracasent les auteurs de l'étude. C'est ainsi que le président de la Fondation Bertelsmann, Art de Geus, a remarqué, « Un pourcentage croissant de gens ne pouvant vivre de leur travail de manière permanente sape la légitimité de notre ordre économique et social ».

Alors que les auteurs de l'étude s'efforcent d'identifier quelques légères améliorations – telles la baisse du taux de chômage officiel de 10,4 pour cent en 2014 à 9,6 pour cent l'année suivante et une hausse du taux d'emploi de 64,8 à 65,8 % dans l'UE, les chiffres relevés sur le chômage et la pauvreté dénotent une autre tendance.

Dans un bref résumé des résultats, l'étude constate, « Justice sociale en Europe en 2016 : les améliorations reposent sur des bases fragiles ».

Le risque de pauvreté dans l'UE demeure élevé. En 2015, tout comme en 2008, le chiffre était de 23,7 %. La situation des enfants et des jeunes est tout particulièrement critique, notamment en Europe méridionale. L'étude affirme, « Toutefois, sept ans après l'éclatement de la crise économique mondiale, les chances de participation des jeunes gens dans la plupart des pays européens – à quelques exceptions près – se sont substantiellement détériorées par rapport à avant la crise ».

Parmi les 28 États de l'UE, la Grèce reste au bas de l'échelle du Social Justice Index. L'écart entre la Roumanie (classée 27 ?) et la Bulgarie (classée 26 ?) s'est en fait creusé. Mais même la situation sociale dans les pays



d'Europe du Nord, en Suède, en Finlande et au Danemark, qui se situent en première, deuxième et troisième place respectivement, s'est dégradée. « Comparés aux conditions des années 2007-08, ces pays ont enregistré des reculs en matière de justice sociale », précise l'étude.

Le fossé entre l'Europe du Nord et du Sud continue d'être énorme. Cela tient essentiellement aux chiffres horriblement élevés de la pauvreté en Grèce et en Espagne. En Espagne, le taux de pauvreté est de 28,6 % et en Grèce il est de 35,7 %. Le pourcentage des enfants et des jeunes affectés par la pauvreté dans ces pays est même encore plus élevé.

L'étude accorde une attention toute particulièrement au taux élevé du chômage des jeunes. 4,6 millions de jeunes gens sont chômeurs dans l'UE. En 2015, 20,4 % des jeunes gens n'avaient pas d'emploi, une augmentation de près de 5 % depuis 2008.

Les enfants et les jeunes gens sont également le plus durement touchés par la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est valable pour 25 millions d'enfants et de jeunes de moins de 18 ans. « Dans la grande majorité des États de l'UE, les chances des enfants et des jeunes gens se sont – parfois considérablement – détériorées, indique l'étude. « La situation dans les pays en crise d'Europe méridionale, l'Italie, la Grèce et l'Espagne, tout comme les pays d'Europe du Sud-Est, la Bulgarie et la Roumanie, continue de rester très critique », poursuit-elle.

La Roumanie arrive en tête des pourcentages concernant les enfants de moins de 18 ans vivant dans la pauvreté avec

45,8 %, suivies par la Bulgarie avec 43,7 %, la Grèce (37,8 %) et la Hongrie (36,1 %). Mais le taux est aussi très élevé en Espagne (34,4 %), en Italie (33,5 %), en Grande-Bretagne (30,3 pour cent) et au Portugal (29,6 pour cent). En Grèce, le pourcentage d'enfants souffrant de privations matérielles a presque triplé depuis 2007. Il est passé de 9,7 % à 25,7 % en raison des diktats d'austérité imposés par la troïka, la Commission européenne, la Banque centrale européenne (BCE) et le Fonds monétaire international (FMI).

L'étude révèle, « La privation matérielle signifie que les personnes touchées subissent de graves privations et ne sont plus en mesure de pourvoir financièrement aux besoins élémentaires de la vie quotidienne (c'est-à-dire un appartement convenablement chauffé ou le téléphone) ». Ceci signifie souvent aussi que les familles ne peuvent plus se procurer la nourriture et les médicaments adéquats.

Dans les pays les plus durement affectés par la crise de l'euro, l'Italie, l'Espagne, la Grèce et le Portugal, le nombre d'enfants souffrant de la pauvreté ou de l'exclusion sociale a augmenté de 1,1 million depuis 2008.

Une autre partie de l'étude met l'accent sur les « NEET » (jeunes sans emploi, éducation ou formation). Ce sont des jeunes gens âgés de 20 à 24 ans qui n'ont pas d'emploi et ne suivent ni études ni formation. Au sein de l'UE, le taux moyen est de 17,3 pour cent par rapport à 15% en 2008. L'Italie (31,1%) et l'Espagne (22,8 %) affichent des taux très supérieurs à la moyenne de l'UE.

Le nombre total de jeunes gens touchés

par le chômage en Espagne et en Grèce s'élève à près de 50 %. En Italie, il est encore de 40,3 % malgré une légère baisse.

Le nombre élevé de chômeurs et de jeunes démunis et sans perspective d'avenir constitue un réquisitoire accablant contre la politique d'austérité poursuivie des années durant par l'UE. Les gouvernements européens, indépendamment des partis qui les forment, ne connaissent pas d'autre politique que celle de faire passer le fardeau de la crise économique sur les épaules des travailleurs. Les centaines de milliards d'euros utilisés pour renflouer les banques et les entreprises ont été recouverts par la destruction des emplois, la diminution des salaires et la réduction drastique des prestations sociales. Pour ce faire, le gouvernement de la pseudo-gauche Syriza en Grèce a procédé d'une manière particulièrement brutale. L'étude de la Fondation Bertelsmann a documenté les niveaux de pauvreté au sein de l'UE mais ne dit mot sur ses causes et ceux qui en portent la responsabilité politique. Au lieu de cela, elle en appelle à la Commission de l'UE et aux gouvernements des pays de l'UE afin d'assurer une plus grande justice sociale. Cependant, rien ne pourrait être plus illusoire que d'escompter des gouvernements capitalistes d'Europe l'application d'une politique plus sociale. Les grandes lignes de leur politique est le renforcement de l'appareil d'État à l'intérieur et à l'extérieur du pays et les préparatifs de nouvelles guerres. C'est ainsi qu'ils réagissent aux tensions sociales et à la colère face à l'inégalité sociale.

Elizabeth Zimmermann

Non à la «réforme» belliciste de la Constitution italienne

La majorité des Italiens, défiant les pouvoirs forts rangés au côté de Renzi, a déjoué son plan de réforme anticonstitutionnelle. Mais pour que cela puisse ouvrir une voie nouvelle au pays, il faut un autre Non fondamental : celui contre la «réforme» belliciste qui a démoli l'Article 11, un des piliers fondamentaux de notre Constitution.

Par Manlio Dinucci

Les choix économiques et politiques intérieurs, comme ceux du gouvernement Renzi rejetés par la majorité des Italiens, sont en fait indissolublement liés à ceux de la politique extérieure et militaire. Les uns sont fonctionnels aux autres. Quand à juste titre on nous propose d'augmenter la dépense sociale, on ne peut pas ignorer que l'Italie brûle dans la dépense militaire 55 millions d'euros par jour (chiffre fourni par l'Otan, en réalité plus élevé). Quand à juste titre on demande que les citoyens aient leur mot à dire dans la politique intérieure, on ne peut pas ignorer qu'ils n'ont aucun mot à dire en politique extérieure, qui continue à être orientée vers la guerre.

Pendant que la campagne référendaire suivait son cours, est passée sous silence quasi total l'annonce faite au début de novembre par l'amiral Backer de la U.S. Navy : « La station terrestre du Muos à Niscemi, qui couvre une grande partie de l'Europe et de l'Afrique, est opérationnelle ».

Réalisée par General Dynamics -géant étasunien de l'industrie guerrière, avec un chiffre d'affaires annuel de 30 milliards de dollars- la station de Niscemi (Sicile) est une des quatre stations terrestres Muos (les autres sont en Virginie, aux Iles Hawaï et en Australie). Par l'intermédiaire des satellites de Lockheed Martin -autre géant étasunien de l'industrie guerrière avec 45 milliards de chiffre d'affaires- le Muos relie au réseau de commandement du Pentagone des sous-marins et navires de guerre, chasseurs-



bombardiers et drones, véhicules militaires et détachements terrestres en mouvement, dans n'importe quelle partie du monde où ils se trouvent. L'entrée en opérationnalité de la station Muos de Niscemi potentialise la fonction de l'Italie comme tremplin de lancement des opérations militaires USA/Otan vers le Sud et vers l'Est, au moment où les USA se préparent à installer sur notre territoire les nouvelles bombes nucléaires B61-12. Passé sous silence quasi total aussi, pendant la campagne référendaire, le « plan pour la défense européenne » présenté par Federica Mogherini : il prévoit l'emploi de groupes de bataille, capables d'être déployés en dix jours jusqu'à 6 mille kilomètres de l'Europe. Le plus grand de ces

groupes, dont l'Italie est « nation guide », a effectué, dans la seconde moitié du mois de novembre, l'exercice « European Wind 2016 » dans la province de Udine (Frioul). Y ont participé 1500 soldats d'Italie, Autriche, Croatie, Slovaquie et Hongrie. Le groupe de bataille sous guide italienne, dont a été certifiée la pleine capacité opérationnelle, est prêt à être déployé dès janvier dans des « aires de crise » surtout en Europe orientale. Pour éviter toute équivoque avec Washington, Mogherini a précisé que cela « ne signifie pas créer une armée européenne mais avoir plus de coopération pour une défense plus efficace en pleine complémentarité avec l'Otan » : en d'autres termes que l'Ue veut accroître

sa force militaire en restant sous commandement USA dans l'Otan (dont sont membres 22 des 28 pays de l'Union). Pendant ce temps, le secrétaire général de l'Otan Stoltenberg remercie le président néo-élu Trump pour « avoir soulevé la question de la dépense pour la défense », en précisant que « malgré les progrès accomplis dans la répartition de la charge, il y a encore beaucoup à faire ».

En d'autres termes, les pays européens de l'Otan devront endosser une dépense militaire beaucoup plus grande. Les 55 millions d'euros, que nous payons chaque jour pour le militaire, augmenteront bientôt. Mais là-dessus il n'y a pas de référendum.

Manlio Dinucci

Pearl Harbor, point de départ fictif de la troisième guerre mondiale

■ Une attaque surprise menée sur Pearl Harbor a récemment captivé le Pentagone. Pas celle de 1941, mais celle en ouverture de «Ghost Fleet», un roman d'anticipation remarqué sur un futur conflit opposant les Etats-Unis à la Chine et à la Russie.

De nombreux hauts responsables militaires américains ont recommandé à leurs troupes de lire ce roman co-écrit par August Cole et P.W. Singer, publié en 2015. Les auteurs ont même été invités à de multiples reprises pour discuter de leur livre et de son scénario avec des soldats. Les militaires ont apprécié ce roman qui raconte au grand public ce que pourrait être une guerre du futur avec drones, méga-ordinateurs, hackers, lasers et même un corsaire de l'espace.

L'oeuvre «remet en cause certains dogmes établis sur la composition de nos forces armées, sur la force de nos nouveaux systèmes et même sur la manière dont nous combattons», a souligné l'amiral Harry Harris, commandant en chef des forces américaines dans le Pacifique, basé à Hawaï.

Dans «Ghost fleet» (la flotte fantôme), c'est l'armée chinoise qui attaque par surprise la base hawaïenne de Pearl Harbor, surgissant des entrailles de paisibles bateaux commerciaux.

Une nouvelle fois, à l'instar de l'attaque menée par les Japonais en 1941, la flotte américaine est décimée. Et, cette fois, des blindés conquièrent même l'archipel devenu le 50e et dernier Etat américain en 1959.

L'offensive a été décidée par le «directorat», un groupe de milliardaires et de militaires chinois ayant pris le pouvoir à Pékin et qui veut sécuriser l'accès de l'ex-Empire du milieu à d'immenses ressources énergétiques enfouies à proximité, dans la profonde fosse des Mariannes.

Comme l'armée japonaise en 1941 - qui avait entraîné les Etats-Unis dans la Seconde guerre mondiale -, le «directorat» cherche d'emblée à assommer l'adversaire américain en le privant brusquement du centre névralgique de sa présence militaire dans le Pacifique. Mais la vraie attaque surprise, le

réel coup de maître du directorat, commence dans les heures précédant l'offensive sur Hawaï «dans l'espace et le cyberspace», explique à l'AFP August Cole, ancien journaliste devenu auteur et futurologue.

En détruisant les satellites américains de communication ou d'observation grâce à un laser activé depuis une station orbitale chinoise, ou en rendant fou le système de positionnement GPS grâce à une cyber-attaque, les Chinois rendent totalement impossible une réponse de la formidable armée américaine, devenue géant aux pieds d'argile.

Canon électrique

Les avions furtifs F-35 américains, bardés de puces chinoises piégées, deviennent aveugles et incapables de faire fonctionner leurs armes. Et les chefs militaires américains sont privés de leurs systèmes d'information hyper-sophistiqués.

«Pour la première fois depuis des décennies, les Etats-Unis ne savent pas ce qu'il se passe» ailleurs sur la planète et l'effet pratique

et psychologique est dévastateur, explique M. Cole.

Après avoir encaissé le choc, la réaction des Américains s'organise, impliquant pêle-mêle de jeunes hackers, un excentrique milliardaire de la Silicon Valley ou encore la chaîne logistique du géant de la grande distribution Walmart.

Et le Zumwalt, un navire furtif ex-fleuron de la marine tombé en disgrâce et dans l'oubli, va se révéler être un acteur clef dans la contre-offensive avec ses logiciels périmés - et donc moins vulnérables - et son canon électrique.

«Ghost fleet» a déjà été réédité plusieurs fois aux Etats-Unis et a été traduit en plusieurs langues, dont ... le chinois pour le marché taïwanais, explique M. Cole.

Plus d'un an après la sortie du livre, les deux auteurs changeraient-ils quelque chose à la trame de leur histoire? Avec le recul, «j'aurai bien aimé avoir plus de place pour décrire l'impact» de la guerre sur le plan intérieur aux Etats-Unis, relève-t-il.

AFP

New York

Les clandestins se préparent à résister aux expulsions

« Si on me renvoie des Etats-Unis, mon fils de 18 ans pourra-t-il s'occuper du plus petit ? », « Que faire si un agent de l'immigration frappe à ma porte au milieu de la nuit ? Aije le droit à un avocat qui parle espagnol ? » Les questions fusent dans le centre communautaire La Colmena (La Ruche) de Staten Island, à New York, un mois après la victoire de Donald Trump qui a promis de renvoyer chez eux des millions d'immigrés clandestins. Quelque 40 d'entre eux, presque tous mexicains, sont venus cette semaine se préparer à un éventuel départ, à l'invitation des responsables du centre.

« Il nous reste deux mois pour nous organiser. Nous allons avoir un président qui ne sera pas notre ami. On ne veut pas faire peur, mais il faut se préparer au pire parce qu'on ne sait pas ce qui va se passer. Nous allons nous protéger et nous unir pour lutter », explique aux participants le directeur du centre, Gonzalo Mercado.

Les demandes de rendez-vous en vue d'une régularisation ont explosé au consulat mexicain de New York comme à la mairie. Quatre à cinq mois d'attente sont nécessaires pour en décrocher un.

Pendant la campagne, Donald Trump s'en est pris plus particulièrement aux Mexicains, qu'il a été jusqu'à traiter de violeurs ou de trafiquants de drogue. Il a promis de construire un mur avec le Mexique et de renvoyer les sans-papiers en commençant par ceux qui ont des casiers judiciaires.

Avec l'aide de César Vargas,



jeune avocat lui aussi sans-papiers, La Colmena distribue aux immigrés présents un « plan d'urgence »: huit pages qu'ils sont appelés à remplir et garder dans un lieu secret, à utiliser en cas d'arrestation.

Ce « plan » leur recommande de ne pas ouvrir aux agents de l'immigration sans mandat d'arrêt, de garder le silence, de vérifier qui demande l'interpellation et de ne rien signer sans parler à un avocat

ou demander une libération sous caution.

Les immigrés sont aussi invités à rassembler une série d'informations personnelles: leur passeport et ceux des membres de leur famille, sécurité sociale, informations bancaires, prêts éventuels sur leur voiture ou leur logement... et pour les parents, une procuration de signature désignant un tuteur pour leurs enfants pour éviter qu'ils ne soient remis au gouvernement.

Jovita Mendoza, mère célibataire mexicaine de 40 ans installée depuis 17 ans aux Etats-Unis, fait partie de ceux qui sont venus se préparer.

Bien qu'elle paie des impôts sur ses deux salaires de femme de ménage et de cuisinière dans un restaurant, et qu'elle ait deux fils citoyens américains, elle n'a toujours pas de papiers.

« Quand ce monsieur a gagné, je me suis mise à pleurer en par-

lant avec mes fils. Je leur ai dit que si on me chassait d'ici, ils devraient étudier dur, qu'ils n'auraient pas besoin de s'inquiéter pour moi. Mais mon fils aîné, celui qui m'a donné du courage, m'a dit que s'il (Trump) mettait à exécution ses promesses, nous resterions ensemble ».

Parmi les autres préparatifs de l'avocat César Vargas et de La Colmena: une liste d'avocats qui pourront représenter gratuitement les clandestins en cas d'urgence.

M. Vargas veut aussi mettre la pression sur le maire démocrate de New York, Bill de Blasio, qui s'est posé en défenseur de la diversité et des clandestins. Ces derniers représentent près d'un demi-million de personnes sur les 8,5 millions de new-yorkais.

« Pour l'instant le maire et le gouverneur (de l'Etat de New York) ont de belles paroles, avec en vue les élections de novembre 2017. Mais nous voulons qu'ils mettent leurs paroles en actions », souligne M. Vargas, lui-même arrivé aux Etats-Unis enfant, et qui a réussi à terminer ses études de droit et à travailler comme avocat sans avoir de papiers.

M. Vargas appelle aussi les clandestins à ne pas hésiter à dénoncer les incidents racistes, dans la rue, à l'école ou dans les magasins, en hausse depuis l'élection. Comme le cas de ce monsieur âgé qui poursuit à Staten Island, depuis sa camionnette, les immigrés en criant, « Les immigrés n'ont rien à faire ici » ou « Rentre dans ton pays ! »

AFP

Indonésie

Une cinquantaine de morts dans un puissant séisme

■ Au moins 52 personnes sont mortes dans un puissant tremblement de terre qui a frappé le nord de l'Indonésie mercredi, et le bilan des victimes risque de s'alourdir. Les équipes de secours ont recours à des engins de chantier pour rechercher d'éventuels survivants dans les gravats après l'effondrement de nombreux bâtiments dans la province d'Aceh. L'état d'urgence y a été décrété, après ce séisme d'une magnitude de 6,5. « Le séisme était fort et les gens ont paniqué et se sont précipités dehors alors que les maisons s'effondraient », a rapporté un responsable de l'agence nationale de gestion des catastrophes. Il a fait état d'au moins 52 morts et 70 blessés graves, en majorité à Pidie Jaya, une ville de 140.000 habitants. La province d'Aceh, à la pointe nord de l'île de Sumatra, avait été dévastée le 26 décembre 2004 par un tremblement de terre de magnitude 9,2 doublé d'un tsunami spectaculaire dont l'épicentre était à proximité de la capitale, Banda Aceh, sur la côte ouest. Il y eut 120.000 morts à Aceh. Mercredi, l'épicentre du séisme était sur la côte est, à 170 km de Banda Aceh. Des images diffusées à la télévision montrent des bâtiments réduits à l'état de décombres, des poteaux électriques à terre et de nombreuses personnes rassemblées dans les rues.

Reuters

Canada

Les écoles autochtones sous-financées

Les écoles autochtones du Canada souffrent d'un déficit de financement de la part du gouvernement fédéral, surtout celles situées dans des régions nordiques éloignées, a indiqué mardi un rapport du Parlement canadien.

Responsable du financement des 500 écoles administrées par les autochtones au Canada, le gouvernement canadien a limité l'augmentation des fonds alloués à 2% par année de 1996 à 2016, rappelle ce rapport du Directeur parlementaire du budget.

Or ces douze dernières années, cette croissance des dépenses n'a pas été à la hauteur de celles faites par les gouvernements des provinces, qui financent pratiquement toutes les autres écoles au pays.

Cette année, le gouvernement canadien a prévu d'investir 287 millions de dol-

lars canadiens dans les programmes d'éducation pour les autochtones, soit environ 336 à 665 millions de dollars de moins que si ces derniers avaient été financés par les provinces, souligne le rapport.

L'écart découle du fait que les mécanismes de financement du gouvernement canadien sous-estiment les coûts d'administration des écoles autochtones situées dans des régions nordiques éloignées, où les élèves sont souvent peu nombreux.

Ces écoles, précise le rapport, doivent faire face à des coûts plus élevés en raison d'un plus grand nombre d'élèves « défavorisés sur le plan socio-économique » et de leurs engagements « à dispenser un enseignement adapté sur le plan culturel dans les langues autochtones ». De plus, « la proportion d'enfants

ayant besoin d'une éducation spécialisée est également plus élevée ».

Le deuxième plus vaste pays de la planète compte au moins 58 langues autochtones mais ses seules langues officielles sont le français et l'anglais depuis l'adoption d'une loi en ce sens en 1969.

« Je m'engage à ce que notre gouvernement promulgue une loi sur les langues autochtones, écrite en concertation avec les peuples indigènes, afin d'assurer la protection et la revitalisation des langues des Premières nations et des métis de ce pays », a lancé quelques heures plus tard à la tribune de l'Assemblée le Premier ministre Justin Trudeau. Le Canada veut protéger les langues des Autochtones et fournir davantage de moyens aux écoles amérindiennes, a-t-il assuré.

T. I.

Yémen

Près de 60 disparus après un naufrage au large de Socotra

■ Les circonstances du drame sont encore floues. Près de 60 personnes ont disparu dans le naufrage du navire qui les transportait au large de l'île yéménite de Socotra, ont annoncé mercredi les autorités, qui ont évoqué « un accident » à l'origine du sinistre. Le bateau, qui voguait de la ville portuaire de Moukalla vers Socotra, est porté disparu depuis cinq jours,

a indiqué le ministre de la Pêche Fahd Kavieen, selon qui 60 personnes se trouvaient à bord. D'après sabanew.net, le site de l'agence officielle du gouvernement, deux passagers ont pour l'instant été secourus. L'agence n'a pas précisé s'il s'agissait de navires marchands ou de bateaux de guerre faisant partie de la force navale internationale qui lutte contre la pira-

terie maritime autour de la Corne de l'Afrique. Le gouverneur du Hadramout, le général Ahmed ben Breik, a indiqué que les autorités locales avaient lancé un appel aux forces de la coalition arabe qui soutiennent le gouvernement ainsi qu'aux navires opérant dans les environs à venir en aide pour retrouver et sauver d'éventuels survivants.

20 minutes

Festival international du cinéma d'Alger

Le documentaire iranien *Sonita* applaudi et débattu par le public

Le film documentaire *Sonita*, consacré à l'histoire d'une adolescente afghane exilée en Iran et confrontée au poids des traditions de son pays dans la réalisation de son rêve de devenir une chanteuse de rap, a suscité, mardi à Alger, de nombreuses réactions du public du fait de l'engagement de sa réalisatrice, Rokhasareh Ghaem Maghami, dans la trame du film et de son influence directe sur le parcours de la principale protagoniste.



Projeté à la salle El Mouggar en compétition du 7^e Festival international du cinéma d'Alger (Fica), dédié au film engagé, ce documentaire de 91 mn montre le travail d'une documentariste qui décide, au fil du film, de passer devant la caméra et d'aider matériellement Sonia Alizadeh, 18 ans, une jeune fille dont la famille veut la «vendre» en la mariant en Afghanistan, un pays qu'elle a fui depuis une dizaine d'années à cause des talibans.

Accueillie à Téhéran dans un centre de réinsertion pour jeunes migrants afghans, Sonita voit son rêve de devenir une rappeuse contrariée par la volonté de sa mère, restée en Afghanistan, de la marier contre 9 000 dollars, une somme devant permettre à

son fils de se marier à son tour.

Rokhasareh Ghaem Maghami qui commence par filmer le quotidien de cette auteure de textes engagés en langue farsi, fan de la chanteuse Rihanna, se retrouve, pour aider cette fille et pour finir son film, à payer la mère de cette dernière puis à l'aider dans la réalisation de son clip et à l'obtention d'une bourse d'études dans un lycée aux Etats-Unis.

La réalisatrice qui développe durant ses entretiens avec Sonita une véritable complicité tout en refusant au début «d'intervenir sur le réel» qu'elle filme, devient ainsi une protagoniste du documentaire, une duplicité différemment perçue par le public durant le débat suivant la projection.

Une grande partie des spec-

tateurs a longuement applaudi le film et salué «le courage» de la réalisatrice. D'autres se sont, en revanche, interrogés sur le rôle et «l'implication» de la documentariste dans le destin de Sonia, normalement condamnée à épouser de force un inconnu et à retourner dans un pays en guerre.

Des intervenants ont également interrogé la réalisatrice sur sa présentation d'une image «idyllique» de l'arrivée aux Etats-Unis de Sonita, un pays pourtant «directement impliqué» dans la situation en Afghanistan, ont-ils souligné.

Rokhasareh Ghaem Maghami a, pour sa part, défendu et «assumé» le fait de «n'être pas une simple observatrice, mais une partie évidemment et totalement prenante» de son

documentaire et du parcours de son héroïne.

Elle s'est aussi dite «embrassée» de montrer les Etats-Unis comme «un sauveur» de Sonita, alors que «sa (les Etats-Unis) politique étrangère et son argent, avec celui des Saoudiens, sont responsables de la situation en Afghanistan», a-t-elle dit.

Coproduit par l'Allemagne, l'Iran et la Suisse, *Sonita* avait obtenu deux prix au dernier Festival de Sundance aux Etats-Unis en janvier dernier.

Six réalisateurs de différentes nationalités, sur les 17 représentants autant de films en compétition, ont été invités pour le 7^e Fica qui se poursuit jusqu'au 8 décembre.

R. K.

USA

Des manuscrits originaux de Dylan et Clapton aux enchères

Des manuscrits originaux de Bob Dylan et Eric Clapton vont être mis aux enchères le 10 décembre par la maison Sotheby's lors d'une vente à New York qui comprendra également des objets ayant appartenu aux Beatles et à Elvis Presley.

Le premier jet de la chanson *Layla*, rédigé par Eric Clapton en 1970 sur un papier à lettre à en-tête du Thunderbird Motel de Miami Beach, est estimé entre 50 000 et 70 000 dollars.

Il s'agit de l'un des titres les plus connus du chanteur britannique, écrit en référence à Pattie Harrison, à l'époque mariée à son ami et membre des Beatles, George Harrison. Eric Clapton l'a épousé en 1979, avant de divorcer en 1988.

Le titre est aussi librement inspiré d'un poème de l'auteur perse Nezami Ganjavi.

Sotheby's met aussi en vente le manuscrit autographié de la chanson *Blowin' in the Wind* (1962) de Bob Dylan, estimé entre 300 000 et 500 000 dollars.

C'est l'un des hymnes les plus célèbres du prix Nobel de littérature 2016, sorti en 1963.

La vente verra également proposés des portraits de Bob Dylan et Joan Baez réalisés l'un par l'autre en 1963, alors qu'ils étaient en couple. Le prix des sept dessins est estimé, au total, entre 30 000 et 50 000 dollars.

Sotheby's propose également plusieurs objets et documents ayant appartenu aux Beatles, notamment la veste portée par John Lennon dans le film *Help!* (estimée entre 50 000 et 70 000 dollars), ainsi qu'à Elvis, parmi lesquels une bague sertie de diamants (entre 7 000 et 9 000 dollars).

R. C.

Thème d'un 1^{er} salon à Tizi Ouzou

Le patrimoine immatériel entre ressourcement et valorisation

Le patrimoine culturel immatériel entre ressourcement et valorisation est le thème d'un premier salon qui s'est ouvert mardi à la Maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou où ce patrimoine est témoin d'une civilisation millénaire.

La première journée du salon a été dédiée exceptionnellement aux traditions et aux démonstrations des différentes facettes de la vie à l'intérieur d'une maison kabyle ancienne. En milieu d'un décor purement traditionnel, fait de matériaux ancestraux et d'habits adaptés au contexte, des adhérents d'associations culturelles ont replongé l'assistance dans une ambiance qui remonte à des centaines d'années.

Les adhérentes de l'association Iseqlam Ntalaght suivaient les différents gestes par Tibougharin, chants traditionnels accompagnant autrefois la femme kabyle dans toutes ses activités quotidiennes et

qui constituaient un moyen d'expression en milieu d'une société où elle devait taire tous ses sentiments. Pour le secrétaire général de la wilaya, Azeddine Tibourtine, le patrimoine dans la wilaya de Tizi Ouzou, qu'il soit matériel ou immatériel, est «très bien pris en charge vu le nombre important de manifestations qui lui sont consacrées par la direction locale de la culture ou les associations culturelles qui activent sur le terrain».

La cérémonie d'ouverture du Salon a été rehaussée par la présence du sociologue, anthropologue et écrivain, Youcef Nacib, à qui les organisateurs ont rendu hommage en «reconnaissance pour tout le travail de recherche qu'il a effectué tout au long de sa carrière sur le patrimoine immatériel national», a indiqué la directrice de la culture, Nabila Goumeziane.

M. Nacib qui a assisté à la restitution de scènes de la vie tradi-

tionnelle dans une maison kabyle, notamment la préparation du cous-cous, les préparatifs du départ aux champs, les rituels organisés à la naissance d'un enfant, le tissage, la poterie et les arts culinaires ancestraux, n'a pas caché son émotion en participant à l'événement. «C'est un moment de partage et de valorisation d'un héritage culturel qui nous renvoie à nos racines. Un peuple sans racines ne peut pas avancer, car ignorer son identité, c'est accepter sa disparition. Je suis fier qu'en Kabylie, toutes ces pratiques qu'on montre les associations culturelles existent toujours malgré les agressions extérieures», a-t-il estimé.

Youcef Nacib a déclaré à l'APS, en marge de la manifestation, qu'il poursuivait toujours son travail de recherches sur les richesses patrimoniales nationales et compte éditer dans l'avenir de nouveaux ouvrages consacrés au sujet, après la série des neufs

volumes intitulée *Autour de la culture algérienne* éditée aux éditions Voltaire.

Auparavant, le sociologue avait consacré des livres et des études à la tradition orale, aux contes du Centre du pays, aux chants religieux du Djurdjura, à l'oasis de Boussaâda, aux poésies mystiques kabyles, aux proverbes et dictions kabyles et à la culture nationale en général.

Des chercheurs, des universitaires, des propriétaires d'oeuvres culturelles immatérielles, des associations culturelles comme Iseqlam Iduur, Iseqlam N talaght d'Ath Khir, l'association des filles, veuves et des ayants droit de chouchada, ainsi que le Centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques et la bibliothèque principale de lecture publique prennent part à ce rendez-vous culturel qui s'étalera sur quatre jours.

Hier, les organisateurs ont

prévu des conférences liées au patrimoine immatériel de la Kabylie et un spectacle du rituel légendaire Anzar (le roi de la pluie) que donnera l'association Yessis Iduur. L'association Iseqlam Ntalaght du village Ath Khir (Mekla) fera, elle, une démonstration sur la cuisson traditionnelle des objets de la poterie.

Ils ont prévu aussi un film documentaire sur la signification des symboles amazighs, des ateliers de proverbes (lemtul) et de contes (timuchuha) et un repas traditionnel collectif (nwal), ainsi qu'une séance de décoration de la poterie (arqem) pour la journée de jeudi, selon le programme arrêté.

La clôture de ce premier salon du patrimoine aura lieu demain avec des déclamations de poésie populaire, des devinettes (timsaâraq) et du chant religieux traditionnel avec le groupe Lekhwan d'Azefoun.

R. C.

PAROLES DE FEMMES

«La solitude et le sentiment de n'être pas désiré sont les plus grandes pauvretés.»
Mère Teresa



FEMMES

ILS ONT DIT :

«Commence déjà à être l'ami de toi-même, tu ne seras jamais seul.»

Sénèque

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

Kate Middleton bouleverse le protocole royal, comme Diana avant elle



Juste après son mariage, la princesse Diana avait révolutionné le (trop) strict protocole royal en se montrant très proche des gens. Kate se glisse désormais dans ses pas...

«J e m'étais jurée de ne pas pleurer, mais je me suis effondrée en écoutant Ethan. La duchesse s'est penchée et m'a dit : «de maman à maman, il faut que je vous prenne dans mes bras». Je n'y croyais pas. C'était un geste si gentil». Cette scène, particulièrement émouvante et si peu protocolaire, s'est déroulée le 22 novembre, lors de la soirée caritative organisée par l'association Place2be, qui vient en aide à plus de 75 000 enfants souffrant de troubles psychologiques à l'école, et dont Kate est la marraine.

Ethan, 13 ans, y a pris la parole pour raconter son parcours, celui d'un jeune autiste victime de harcèlement scolaire. Très touchée par son témoignage et par les larmes de sa mère, la duchesse de Cambridge a spontanément réconforté celle-ci. Une image forte, relayée par la presse britannique, qui, une nouvelle fois, souligne l'empathie de l'épouse du prince William. Kate, nouvelle princesse des cœurs, sur les traces de lady Di. C'est aujourd'hui sa force : la duchesse de Cambridge a su tirer les leçons du passé et prendre chez sa belle-mère le meilleur.

A l'aube du vingtième anniversaire de la mort de la princesse Diana (les commémorations auront lieu en août 2017), les Windsor ne peuvent oublier à quel point la princesse Diana a rapproché la famille royale de ses sujets, elle qui a réinventé les règles protocolaires en imposant sa personnalité.

GROSSESSE



Les femmes enceintes qui consomment de la vitamine D pendant leur grossesse ont des bébés plus musclés et plus forts que les autres, selon une étude scientifique britannique. Pour que les bébés soient en bonne santé, plus musclés et plus forts, il faudrait consommer davantage de vitamine D pendant la grossesse, d'après une étude publiée dans le *Journal of Clinical Endocrinology et Metabolism*. Une étude de l'université de Southampton (Royaume-Uni) a révélé un lien entre la consommation de vitamine D pendant la grossesse et la masse musculaire et la bonne santé des bébés. Les chercheurs

ont comparé la prise de vitamine D pendant la grossesse de 700 femmes et l'évolution musculaire et la santé de leurs enfants. Nicholas Harvey, chercheur à l'université de Southampton et directeur de l'étude affirme dans cette étude que «la vitamine D a un effet sur la façon dont les fibres musculaires se développent dans l'utérus, ce qui permet aux bébés d'être plus forts plus tard». Il a en effet constaté que les tout-petits dont les mères avaient pris de la vitamine D pendant leur grossesse avaient une poigne ferme et une masse musculaire plus importante que les autres. Et que ces bienfaits pour la santé sont

Vitamine D rend les bébés plus musclés

durables. En fait à l'âge de quatre ans, ces enfants étaient plus forts, moins sensibles aux chutes et avec des os plus solides que les autres. Ils étaient aussi mieux protégés contre le diabète.

LA VITAMINE D PRÉVIENT DE NOMBREUSES MALADIES

Mais la vitamine D est importante tout au long de la vie, pas seulement pendant la grossesse. Si la vitamine D est essentielle dans la prévention de l'ostéoporose, elle prévient aussi des maladies cardiovasculaires en protégeant les artères des inflammations et de la calcification. D'après une étude américaine

publiée dans la revue *Neurology*, la vitamine D protégerait aussi de la sclérose en plaques. Les chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ont constaté que les femmes avec un taux de vitamine D élevé (supérieur à 27 µg/l) voient leur risque de développer un cancer du sein diminuer de 25%. Si la vitamine D se trouve essentiellement dans les poissons gras, le jaune d'œuf et les abats, elle est surtout fabriquée par notre corps quand notre peau est exposée au soleil. En cas d'insuffisance en vitamine D, il est recommandé de consulter un médecin qui établira une prescription médicale adaptée.

FORME

COMMENT PRÉVENIR LA PRISE DE POIDS

Du bon sens avant tout. Manger équilibré est toujours possible en suivant un minimum de règles de bon sens :

- faire trois vrais repas quotidiens, agréables et suffisamment rassasiants pour éviter le grignotage, en répartissant la ration calorique dans la journée et en prenant le temps de manger dans la détente ;
- limiter les aliments très riches en graisses (attention

aux lipides «cachés» dans les viandes, fromages, pâtisseries, viennoiseries, chips, biscuits, sauces...) et adopter des modes de cuisson de type vapeur, grill, poêles anti-adhésives... ;

- ne pas trop consommer de glucides simples (tout ce qui a le goût sucré, y compris sodas et jus de fruits) ;

- réhabiliter les sources de glucides complexes (pain, céréales, féculents et légumes secs, pommes de

terre, pâtes et riz) qui rassasient bien et ne font pas grossir si on ne les enrichit pas trop de sauces, beurre, etc ;

- manger abondamment fruits et légumes frais (crudités, légumes verts), qui apportent vitamines et eau ;

- parmi les sources de protéines, privilégier les viandes peu grasses, les poissons et volailles ;

- préférer l'eau aux boissons sucrées.



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

Ligue 1 Mobilis (14^e journée)

OM-MCA et ESS-USMA, les chocs !

Le leader de la Ligue 1 Mobilis, le Mouloudia d'Alger se déplacera ce week-end à Médéa où il aura une chaude explication avec l'OM local, qui est l'un de ses poursuivants directs. Auréolés avec sa dernière victoire face au MOB qui lui a permis de prendre les commandes de la Ligue 1, les Verts et Rouge tenteront de confirmer leur bonne santé en revenant avec un résultat probant de ce déplacement à la capitale du Tétéri. Toutefois, cela ne sera pas une tâche facile face à une formation en confiance et qui ne cesse de surprendre tout le monde, avec sa belle série de résultats qui le place parmi le trio de tête. La rencontre sera, sans aucun doute, très disputée entre ces deux formations qui se donneront à fond pour tenter de garder leurs positions et continuer à jouer les premiers rôles. Le dauphin, le MC Oran, lui, aura un périlleux déplacement à effectuer, puisqu'il se rendra à Tadjenant où le DRBT l'attendra de pied ferme, surtout que cette dernière souhaite se reprendre après son dernier revers à Alger face au NAHD. Les Hamraoua risquent donc gros lors de ce déplacement même s'ils ont pour habitude de revenir avec des résultats probants de l'extérieur de leurs bases. Un autre match devrait être fortement disputé et qui opposera l'USM Alger à l'ES Sétif, et qui sera, sans doute explosif. L'Entente qui tente de revenir dans la course souhaite aligner les trois points du succès. Toutefois, ils devront faire très attention à cette équipe de Soustara qui se déplacera au stade du 8 mai 1945 de Sétif en conquérant et fera tout pour revenir au moins avec le point du nul. Les poulains de Pu savent qu'ils n'ont plus droit à l'erreur et qu'ils se doivent de ce fait revenir avec le meilleur résultat possible pour rester dans la course pour le titre qu'ils souhaitent garder. Le CR Belouizdad qui lutte toujours pour s'extirper de la zone rouge devra impérativement l'emporter face au CA Batna s'il souhaite réussir ce challenge qui paraît dans ses cordes. Le RC Rélizane, battu lors de la précédente journée par le MCA sou-



haite se reprendre en recevant l'USM El Harrach, même si cela ne sera pas une sinécure face à une équipe qui réussit bien ses sorties

ces derniers temps. Pour sa part, le MO Béjaïa qui ne cesse de manger son pain noir aura fort à faire face à la formation de la JS Saoura dans

un autre match qu'ils joueront à huis clos. Les poulains de Bouzidi, qui avait présenté sa démission avant de revenir à des meilleurs sentiments, sont dans l'obligation de l'emporter s'ils ne souhaitent pas continuer leur descente en enfer. Enfin, les équipes de l'USM Bel Abbès et du CS Constantine partent avec les faveurs du pronostic en recevant respectivement la JS Kabylie et le Nasr Hussein-Dey, mais ils devront quand même être très vigilants pour ne pas céder face à ces équipes qui ont un besoin pressant de points.

Imad M.

Le programme :

■ Vendredi 09 Décembre :

USMA-ESS (16h)
CRB-CAB (16h à huis clos)
RCR-USMH (15h)
MOB-JSS (16h à huis clos)

■ Samedi 10 décembre :

DRBT-MCO(15h)
CSC-NAHD (16h)
OM-MCA(15h)
USMBA-JSK(16h)

Ligue 2 Mobilis (12^e journée)

Le PAC impérial, la JSMB et l'USMB restent au contact

■ Le Paradou AC, vainqueur en déplacement contre l'ASO Chlef (2-0) dans le choc de la 12e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football disputé mardi a conservé son fauteuil de leader, au même moment, la JSM Bejaia a renoué avec le succès à l'occasion de la réception du CRB Ain Fekroun (2-1) alors que l'USM Blida est allé s'imposer au Khroub (1-0). Le leader a enchaîné donc une nouvelle victoire, la septième de la saison contre une seule défaite et quatre nuls. Le meilleur buteur de la compétition Naidji a contribué à ce succès en ouvrant la marque dès la 11e minute avant que son coéquipier Oudni (83') ne scelle le sort de la rencontre. A la faveur de cette victoire, Paradou garde ses deux points d'avance sur ses deux poursuivants: la JSM Bejaia et l'USM Blida. La JSMB qui restait sur une série noire a retrouvé enfin le chemin de la victoire en dominant le CRB Ain Fekroun grâce à deux réalisations de Hamiti et Rais. Trois précieux points pour les hommes de Kebir qui a réussi l'intérim à la tête du club après le départ de l'entraîneur en chef Khezzer. De son côté, l'USM Blida est revenu avec les trois points de la victoire contre l'AS Khroub. Un but précoce de Zerguine a permis à l'USMB de signer sa

septième victoire de la saison. L'autre bonne opération de la journée est à mettre à l'actif de CA Bordj Bou Arreridj qui se hisse à la quatrième place à cinq longueurs du leader et trois du podium après son succès contre le MC El Eulma (1-0). Les hommes de Abdelkrim Bira doivent un grand merci à Bouflih, auteur de l'unique but de la rencontre sur coup franc. L'US Biskra version Mounir Zeghdoud, enchaîne les bons résultats en allant cette-fois battre le WA Boufarik dirigé par son ex-coéquipier à l'USM Alger Bilal Dziri. Un but de Belgherbi à deux minutes de la fin a offert trois précieux points aux visiteurs qui remontent à la 7e position en compagnie de la JSM Skikda désormais dirigé par Gomez, vainqueur du MC Saïda (2-0). Dans le bas du classement, la lanterne rouge le RC Arbaa semblait se diriger vers un précieux nul en déplacement contre l'A Boussaâda (1-1) mais c'était sans compter sur un penalty de Bentaleb dans le temps additionnel qui a offert les points de la victoire à l'AB qui enfonce un peu plus le RCA. Le GC Mascara reste scotché à la 15e place en compagnie du MCEE après le nul décroché à Oran contre l'ASM Oran (1-1) à six unités du premier non reléguable.

Résultats et classement :

	Pts	J
CABBA- MCEE	1-0	
JSMB-CRBAF	2-1	
JSMS- MCS	2-0	
ASO-PAC	0-2	
ASK-USMB	0-1	
ABS- RCA	2-1	
ASMO -GCM	0-0	
WAB- USB	0-1	
	Pts	J
1). Paradou AC	25	12
2). JSM Béjaïa	23	12
→). USM Blida	23	12
4). CAB Bou Arreridj	20	12
5). ASO Chlef	19	12
6). US Biskra	17	12
→). JSM Skikda	17	12
8). MC Saïda	16	12
→). ASM Oran	16	12
→). Amel Boussaâda	16	12
11). CRB Ain Fekroun	15	12
12). WA Boufarik	13	12
→). AS Khroub	13	12
14). MC El Eulma	7	12
15). GC Mascara	7	12
16). RC Arbaâ	4	12

Ligue des champions (6^e j)

Leicester sans Sliamni et Mahrez contre Porto

■ Les internationaux algériens de Leicester City Islam Slimani et Riyad Mahrez ne se pas déplacés avec les Foxes au Portugal pour affronter le FC Porto hier soir pour le compte de la sixième et dernière journée de la Ligue des champions. Déjà qualifié pour les huitièmes de finale, et assuré de la première place du groupe G, Leicester s'est déplacé avec un groupe largement remanié. «Slimani, Schmeichel, Huth, Vardy, Mahrez et King ne sont pas disponibles. Ils vont rester à la maison», a expliqué Claudio Ranieri en conférence de presse. Leicester, champion d'Angleterre en titre est dans une position très inconfortable en Championnat. Les Foxes occupent la 16e place au classement avec seulement deux points d'avance sur la zone rouge à l'issue de la 14e journée du championnat d'Angleterre. Mahrez est actuellement le meilleur buteur de Leicester en Ligue des champions avec 4 buts inscrits en cinq rencontres.

Athlétisme/ Fédération algérienne

Dix Challenges Nationaux de cross-country pour cette saison

■ La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a retenu dix Challenges Nationaux de cross-country pour la saison en cours (2016-2017), des Championnats régionaux et un Championnat national, a indiqué mardi la cellule de communication de l'instance fédérale. Les compétitions seront réparties sur quatre mois: décembre (quatre), janvier (quatre), février (trois), pour terminer en mars avec le Championnat national (A.Lamraoui et S.A.Abelhamid) à Sidi Bel Abbès.

Volley-ball /Championnat arabe des clubs dames
Victoire du GSP devant El-Jadida du Maroc

■ Les volleyeuses du GS Pétroliers se sont imposées devant leurs homologues marocaines de Difaâ Hassani El-Jadida sur le score de 3 sets à 0 (25-14, 25-11, 25-16), en match comptant pour la 2e journée championnat arabe des clubs (dames), disputé mardi au Caire. C'est la deuxième victoire des Pétrolières, après celle obtenue, lundi, face aux Libanaises d'Al-Matine sur le score de 3 sets à 0 (25-18, 25-15, 25-20), pour le compte de la 1ere journée de compétition. La compétition, qui se déroule du 5 au 11 décembre en présence de six clubs seulement, se joue sous forme d'un mini-championnat. L'équipe qui récoltera le plus de points à la fin de l'épreuve sera sacrée championne.

Handball /CAN féminine 2016 (classement)

L'Algérie termine à la 7^e place

■ La sélection féminine algérienne de handball a terminé à la 7e place de la Coupe d'Afrique des nations (CAN Angola-2016), suite à sa victoire face à la Guinée 33 à 26 (mi-temps : 13-11), en match de classement disputé mardi à Luanda. C'est la seule victoire des Algériennes dans la compétition, après avoir concédé cinq défaites de rang, respectivement

face au Congo (19-25), la Guinée (17-24), la Tunisie (21-27) lors du tour préliminaire, l'Angola (19-42) en quart de finale et le Congo (27-31) en match de classement. Le match de classement pour les 5e-6e places se dispute actuellement entre la Côte d'Ivoire et le Congo. La RD Congo, vice-championne d'Afrique-2014 et cinquième du groupe A (tour

préliminaire), s'est classée à la 9e et dernière place de la CAN-2016. La finale de la CAN-2016, prévue mercredi, mettra aux prises l'Angola (pays organisateur) et le Sénégal, alors que le match de classement pour la 3e place opposera la Tunisie et le Cameroun. Les trois premiers de la CAN-2016 sont qualifiés au championnat du monde Allemagne-2017.

Pluviométrie durant l'hiver Déficiente en décembre, excédentaire en janvier et février

La saison hivernale devra connaître, globalement, une pluviométrie variable à travers les différentes régions du pays, allant d'un "déficit" en décembre à un "excédent" en janvier et février, selon les prévisions du Centre climatologique national (CCN). D'après les données fournies à l'APS par le directeur du CCN, Sahabi-Abed Salah, pour le mois de décembre, la quantité des pluies attendue sera "en dessous" de la normale sur les régions côtières, proches côtières et à l'intérieur de l'ouest, du centre, de l'est et les Hauts-plateaux est du pays. Toutefois, les pluies seront "légèrement au dessus" de la normale sur les régions de l'intérieur ouest, les Hauts plateaux ouest et centre et l'ouest et le nord du Sahara, a-t-il précisé. Selon les mêmes prévisions, il est prévu une "baisse", par rapport à la normale climatologique, avec -5mm à -10mm sur les zones côtières de l'ouest et du centre et les Hauts plateaux est, et de -15mm à -30mm sur les zones côtières de l'est. En revanche, des pluies "excédentaires" allant de +10mm à +20mm devraient être enregistrées sur les régions de l'intérieur et des Hauts plateaux de l'ouest, de +5 à +10mm sur les Hauts-Plateaux centres et de +5mm sur le nord du Sahara, selon les prévisions du climatologue. Contrairement au mois de décembre, janvier devra connaître des précipitations "au dessus" de la normale sur la partie ouest et centre du pays, y compris les régions côtières, proches côtières, de l'intérieur et des Hauts-Plateaux. Elles seront, par contre, "légèrement en dessous" de la normale sur les régions de Tizi Ouzou, Béjaïa et Bouira, alors qu'elles seront "au dessus" de la normale sur les régions côtières, proches côtières et l'intérieur est, et "légèrement au dessus" de la normale sur l'ouest et le centre du Sahara. Selon le CCN, qui relève de l'Office national de météorologie (ONM), il est prévu durant ce mois des quantités de pluies de l'ordre +15mm à +20mm sur les zones côtières ouest, centre et est, +15mm à +30mm par rapport à la normale climatologique sur les régions de l'intérieur et sur les Hauts-Plateaux ouest et centre. Des pluies "excédentaires" de l'ordre de +5mm à +10mm sont également attendues sur les régions nord du Sahara. Pour le mois de février, les précipitations prévues seront "normales à en dessous" de la normale sur les régions côtières et proches côtières ouest, et "légèrement au-dessus" de la normale sur le centre et l'est du pays (les régions côtières, proches côtières et de l'intérieur et des Hauts-Plateaux).

R. N.

Sonatrach et JGC signent un contrat de 140 mds DA

Le groupe Sonatrach et la société japonaise JGC Corporation et JGC Algeria SPA ont signé, hier à Alger, un contrat de réalisation d'installations de séparation et de compression à Hassi R'mel pour un montant équivalant à 140 milliards de dinars sur une durée de 38 mois. "La réalisation de cet ouvrage de grande envergure a été attribuée au consortium JGC Corporation Japan-JGC Algeria pour un montant qui dépasse l'équivalent de 140 milliards de dinars dont 595 millions de dollars, 275 millions d'euros et plus de 35 milliards de dinars", a indiqué le P-dg de Sonatrach, Amine Mazouzi, peu avant la signature de ce contrat. Ainsi, JGC Corporation s'engage à la réalisation pour le compte de Sonatrach des installations de compression de gaz pour maintenir le plateau de production de la région de Hassi R'mel. A l'issue du délai de 38 mois fixé pour la réalisation de ce projet, les nouvelles installations devront permettre de maintenir un plateau de production de gaz de 190 millions m³/j (plus de 60 milliards de m³ de gaz par année), a-t-il précisé. Pour rappel, Sonatrach et la société japonaise ont signé en avril dernier un contrat portant sur le revamping et la réalisation d'un nouveau système de production au niveau des unités satellites Sud à Hassi Messaoud.

S. T.



Mascara

Deux fonctionnaires arrêtés pour détournement



Les services de police ont arrêté, en début de semaine courant, deux fonctionnaires de deux trésoreries inter-communales de Bou Hanifia et Tizi (Mascara) pour détournement de plus de 61 millions de DA, a-t-on appris mardi de la cellule d'information de la Sûreté de wilaya.

Ce détournement de deniers publics, remontant à plusieurs années, a été découvert lors de deux opé-

rations effectuées par l'inspection générale du Trésor public, a-t-on indiqué.

L'enquête judiciaire a permis d'arrêter les deux fonctionnaires par des éléments de la police judiciaire des Sûretés de daïras de Bou Hanifia et de Tizi et de les présenter devant les procureurs de la République des tribunaux de Bou Hanifia et Mascara qui les ont mis en détention préventive.

Les enquêtes ont révélé

l'implication du fonctionnaire de la trésorerie inter-communale de Bou Hanifia dans le détournement de 46 millions de DA et de l'autre fonctionnaire de la trésorerie de Tizi dans le détournement d'une somme non encore déterminée, en dévoilant un trou de 15 millions de DA.

Les sommes détournées seraient plus importantes avec la progression de l'enquête qui se poursuit toujours, a-t-on souligné.

Reda A

Avec un important lot d'armes

Un terroriste s'est rendu à In Aménas

Un terroriste s'est rendu hier à In Aménas (wilaya d'Illizi) aux autorités sécuritaires avec un important lot d'armes, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire et ses services de sécurité, le terroriste dénommé B. Abdallah s'est rendu ce matin 7 décembre 2016, aux autorités

sécuritaires au niveau du secteur opérationnel de In Aménas (4^{ème} RM)», précise le communiqué.

Ce terroriste était «en possession d'un fusil mitrailleur (FMPK), un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, un lance-roquettes anti-char, deux grenades, quatre chargeurs, ainsi que de 536 balles de différents calibres», selon la même source.

Y. N.

M'sila

Le corps sans vie d'un enfant repêché d'une mare d'eau

Le corps sans vie d'un enfant âgé de 2 ans a été repêché durant les dernières 24 h d'une mare d'eau, située au village d'Ouled Djedi, dans la commune de Aïn El Hadjel, wilaya

de M'sila, a-t-on appris mardi auprès de la Protection civile.

La dépouille de l'enfant, noyé dans une mare d'eau, implantée à proximité de son domicile, a été évacuée par les éléments de la Protection

civile vers la polyclinique de la même commune, a précisé la même source. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de cet accident tragique.

R. N.

ACTU...

Tlemcen et Tindouf Saisie de 652 kg de kif

Une quantité de kif traité s'élevant à 652 kg a été saisie mardi à Tlemcen et Tindouf par un détachement des gardes-frontières et de la Gendarmerie nationale, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement des gardes-frontières et de la Gendarmerie nationale ont saisi à Tlemcen/2^{ème} Région militaire, le 06 décembre 2016, une grande quantité de kif traité s'élevant à 642 kg, tandis qu'un détachement de l'Armée nationale populaire en a saisi 10 kg à Tindouf/3^{ème} Région militaire», a précisé la même source.

«A Ouargla/4^{ème} RM, un détachement de l'ANP a arrêté quatre contrebandiers à bord d'un camion chargé de 16 848 unités de produits pyrotechniques, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, à El Oued, un camion chargé de 30 quintaux de tabac», a ajouté le MDN.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Salah/6^{ème} Région militaire, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté sept contrebandiers, 133 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et saisi un véhicule tout-terrain, six groupes électrogènes, cinq marteaux piqueurs et des moyens de détonation», a-t-on noté.

R. D.

Alger

Chute mortelle d'un ouvrier de 28 ans

Un ouvrier de 28 ans est décédé mardi suite à une chute du troisième étage d'un hôtel en construction dans la commune de Sidi M'hamed (Alger), a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile. Le lieutenant Khaled Benkhalfallah chargé de l'information à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger a précisé à l'APS que «l'ouvrier âgé de 28 ans est mort sur le coup après une chute du troisième étage d'un hôtel en construction situé dans la commune de Sidi M'hamed, en face de la piscine communale de la Place du 1^{er} Mai», à 14h 37 mn. Le corps de la victime a été évacué à la morgue du CHU Mustapha-Bacha par les services de la Protection civile, a-t-il encore précisé.

Les services de police qui sont actuellement sur place pour identifier les causes de l'accident ont ouvert une enquête.

R. A.

Chéraga

Saisie d'une tonne et 630 kg de viande rouge avariée

Les services de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes de la wilaya d'Alger ont saisi, mardi à Chéraga (Alger), une tonne et 630 kg de viande rouge avariée, a indiqué le directeur du commerce de la wilaya d'Alger, Karim Guech.

Les services de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes relevant de la direction du commerce de la même wilaya ont saisi une tonne et 630 kg de viande rouge avariée dans une école privée située dans la circonscription administrative de Chéraga, a précisé le même responsable à l'APS.

La valeur de la quantité saisie s'élève à plus d'un million de DA, a-t-il indiqué. Cette opération s'inscrit dans le cadre du contrôle de la qualité et du contrôle des cantines scolaires et collectives. Les services concernés ont convoqué le propriétaire de l'établissement en question et pris toutes les procédures légales qui s'imposent à son encontre, a affirmé le même interlocuteur.

R. A.